

Maintien de l'activité et hausse de l'emploi se conjuguent avec la hausse de l'inflation

Insee Conjoncture Centre-Val de Loire
Bilan Économique 2022

n° 44

Juin 2023





Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités
Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt



Coordination

Insee Centre-Val de Loire
131 rue du Faubourg Banner
45034 Orléans Cedex 1

Directeur de la publication

François-Pierre Gitton

Rédactrice en chef

Muriel Plotton

Contributeurs

Émilie Piraux (Insee)
Florine Verdu (Insee)
Jean-Baptiste Movellan (Insee)
Noémie Le Brazidec (Insee)
Samuel Balmand (Insee)
Aurélié Dubois (DREAL)
Caroline Maurin (DREAL)
Julien Olivier (DREAL)
Yao Dopegno (DREAL)
Florent Sautereau (CERC)
Gaëtan Buisson (DRAAF)
Frédérique Borie (Urssaf)
Ludovic Rosmorduc (Urssaf)
Nicolas Birot (DREETS)
Cyril Seguin (Pôle emploi)
David Hueber (Banque de France)

Bureau de presse

medias-Centre@insee.fr

☎ 02 38 69 53 42

ISSN 2262-5658

© Insee 2023

www.insee.fr

► Signes conventionnels utilisés

nd : résultat non disponible

/// : absence de résultat due à la nature des choses

e : estimation

p : données provisoires

r : résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s. : résultat non significatif

€ : euro

M : million

Md : milliard

Remerciements

Chaque année, la direction régionale de l'Insee Centre-Val de Loire publie le bilan économique régional de l'année écoulée. Cet état des lieux retrace les principaux faits économiques marquants de l'année. La situation économique du Centre-Val de Loire en 2022 est exposée à travers douze chapitres thématiques produits par les experts des différents domaines présentés. Ces analyses sont complétées d'éléments de contexte nationaux.

Coordonné par l'Insee, ce diagnostic partagé s'appuie sur les contributions de plusieurs partenaires :

- ▶ Banque de France ;
- ▶ Cellule économique régionale de la construction ;
- ▶ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;
- ▶ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- ▶ Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ;
- ▶ Pôle emploi ;
- ▶ Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.

Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration.

Sommaire

Synthèse régionale	6
Maintien de l'activité et hausse de l'emploi se conjuguent avec la hausse de l'inflation	
Contexte national	8
Confrontée à la persistance des restrictions sanitaires en Chine et à la guerre en Ukraine, l'économie mondiale a nettement ralenti en 2022	
Emploi salarié	10
Malgré un contexte économique incertain, l'emploi salarié progresse dans la région en 2022	
Déclarations d'embauche	14
Les déclarations d'embauches : toujours en progression	
Chômage et politiques de l'emploi	16
Le taux de chômage n'augmente pas	
Démographie d'entreprises	20
Stabilité du nombre de créations à un niveau élevé	
Micro-entrepreneurs	24
Toujours plus de micro-entrepreneurs en Centre-Val de Loire	
Financement et endettement des entreprises	26
Une configuration inédite des crédits et des dépôts à vue des sociétés non financières	
Agriculture	28
L'envolée des prix des grandes cultures et des moyens de production s'étend aux autres secteurs	
Industrie	30
L'industrie régionale en 2022 résiste dans un contexte incertain	
Bâtiment	32
Un secteur résilient en 2022 dans un contexte incertain, malgré des difficultés de recrutement, d'approvisionnement et de hausse des coûts de l'énergie	
Construction	34
Activité soutenue en 2022, mais affectée par la hausse des prix	
Tourisme	36
Les touristes de retour en Centre-Val de Loire en 2022	
Transports	38
Le secteur des transports marqué par les incertitudes	
Définitions	40

Maintien de l'activité et hausse de l'emploi se conjuguent avec la hausse de l'inflation

La reprise économique de l'année précédente a été confortée en 2022 dans la région Centre-Val de Loire. Les départements berrichons connaissent les évolutions les moins favorables. Sur le plan sectoriel, les niveaux d'activité d'avant la crise sanitaire ne sont pas encore retrouvés dans la construction et l'industrie, malgré la poursuite de la reprise d'activité. L'emploi salarié reste en hausse (+ 0,8 % sur l'année), mais plus modérée qu'en 2021, tandis que le taux de chômage n'évolue pas (à 6,7 % en fin d'année).

Le fait marquant sur l'année est bien sûr la hausse des prix à la production qui relèvent de dynamiques nationales et internationales et se répercutent localement. Ils se transmettent aux prix à la consommation qui augmentent en moyenne de 5,2 % sur l'année. Les employeurs de la région font par ailleurs face en 2022 à d'importantes difficultés d'approvisionnement et de recrutement.

Faible croissance de l'activité économique par rapport à l'année précédente

L'année 2022 a été marquée par la hausse des prix, notamment par l'augmentation très vive des prix de l'énergie depuis la fin de l'année 2021, qui s'est en partie transmise au reste de l'économie. Les dispositifs destinés à soutenir les entreprises et limiter les conséquences de la crise sanitaire ont pris fin et de nouvelles mesures de lutte contre l'inflation ont été portées, notamment par la Banque Centrale Européenne. Ce resserrement de la politique monétaire, matérialisé par la hausse des taux d'intérêt et la fin des assouplissements portant sur le niveau des réserves obligatoires de liquidités des banques, se traduit par un accès au crédit moins facile.

L'activité pourrait être en partie freinée par ce moindre accès au crédit, cependant en 2022, le volume d'heure rémunérées témoigne

d'une activité soutenue, en hausse. En Centre-Val de Loire, la moyenne des variations mensuelles d'activité par rapport à l'année précédente dépasse + 3 %. L'écart avec la dernière année de référence avant la crise sanitaire (2019 s'établit dépasse 1 %) ► **figure 1**. Si le niveau de l'activité économique est nettement plus haut aux premiers mois de l'année 2022 qu'aux mêmes mois en 2021, touchés par la 3^e vague épidémique, la croissance dépasse tout juste 1 % les trois derniers mois de l'année.

Sur l'année, l'activité économique dans chacun des départements suit une évolution proche de celle de la région. Elle croît le plus dans le Loir-et-Cher et le moins dans le Cher. Le niveau d'activité dépasse toute l'année les niveaux de référence en 2019 dans les départements d'Eure-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret. En Indre-et-Loire, comme au niveau régional, le niveau d'activité est en retrait en juillet par rapport à l'année de référence, mais cela reflète

surtout un pic d'activité particulièrement marqué en juillet 2019. Dans les deux départements berrichons, l'activité n'a pas retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire, notamment dans l'Indre où l'écart dépasse 2 %.

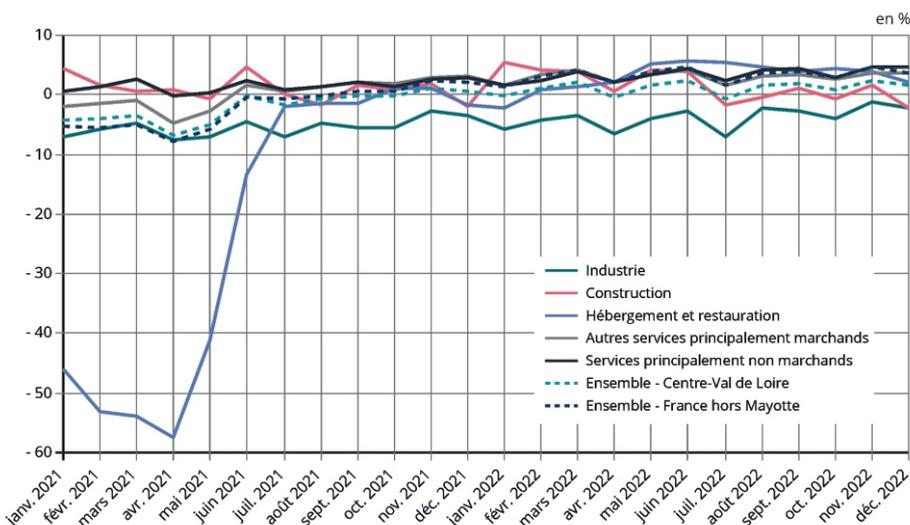
Croissance de l'emploi salarié, notamment à durée indéterminée

L'emploi salarié régional progresse, mais à un rythme ralenti (+ 0,8 % en fin d'année 2022 sur un an, après + 2,4 % l'année précédente). Cette hausse est portée par l'emploi salarié privé et, comme en 2021, est plus faible dans la région qu'au niveau national. Fin 2022, plus de 941 000 salariés travaillent en Centre-Val de Loire, des effectifs au plus haut sur les 30 dernières années. Le nombre de salariés ne décroît (faiblement) que dans l'Indre où il reste en deçà de son niveau d'avant la crise sanitaire, et croît peu dans le Cher.

Ce nombre d'emplois élevé n'entraîne pas de croissance marquée de la richesse produite par les entreprises nationales. En 2022, comme l'année précédente, la productivité apparente du travail (mesurée en rapportant au niveau national l'emploi à la valeur ajoutée des entreprises) est en baisse, sous son niveau d'avant la crise sanitaire. Le fort développement de l'apprentissage se traduit logiquement par une baisse de la productivité par salarié, mais cela ne suffit pas à totalement expliquer cette baisse de productivité. Les tensions sur le marché du travail et les difficultés de recrutement peuvent inciter les entreprises à conserver leur main d'œuvre alors même que leur activité baisse. D'autre part, le salaire réel diminue : au dernier trimestre 2022, les prix à la consommation sont en hausse d'un peu plus de 6 % en glissement annuel, tandis que les salaires nominaux progressent de moins de 4 %. Cette baisse du coût salarial peut participer à expliquer la croissance de l'emploi sans que cela ne se traduise par une augmentation de la valeur ajoutée des entreprises.

Le nombre d'embauches en contrat à durée

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 - Centre-Val de Loire



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.
Source : Insee, DSN - traitement provisoire.

indéterminée augmente nettement sur un an (+ 14 %) et atteint un niveau historiquement élevé. Une embauche sur cinq est à durée indéterminée. Les contrats courts de moins de 31 jours représentent l'essentiel des embauches (64 %). Leur nombre était en net retrait en 2020 et 2021, il progresse vivement (+ 15 % sur un an) et revient à son niveau de 2019. Même si le nombre d'embauches en contrat à durée déterminée de plus de 31 jours reste stable, les hausses observées sur les autres types de contrat conduisent à une croissance des embauches nettement plus marquée que celle de l'emploi salarié. Ceci peut suggérer une rotation des salariés accrue.

Le taux de chômage régional au dernier trimestre 2022 est égal à celui un an auparavant (6,7 %). Il reste plus bas que celui de France métropolitaine pourtant en baisse (7,0 %). D'une manière générale la part de personnes contraintes sur leur offre de travail (au chômage ou dans le halo autour du chômage ou en sous-emploi) diminue au niveau national. Les disparités régionales subsistent, les zones d'emploi de Vierzon et Montargis ayant un taux de chômage autour de 10 %, tandis qu'il est sous 6 % dans celles de Vendôme et Chinon.

L'augmentation du nombre d'emplois salariés ne se traduit pas par une baisse du taux de chômage dans la région. L'amélioration de la conjoncture de l'emploi et l'accroissement des prix à la consommation ont pu inciter certains inactifs à participer au marché du travail. L'accroissement de la population active (les taux d'activité au niveau national au 4^e trimestre 2022 sont au plus haut depuis que l'Insee les mesure) peut ainsi limiter les effets de la hausse du nombre d'emplois sur le taux de chômage.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi recule quant à lui dans la région comme au niveau national pour s'établir à 100 000 au dernier trimestre, son niveau le plus bas depuis 2011. En 2022, la baisse du nombre de demandeurs d'emploi est particulièrement marquée pour les plus de 50 ans, ainsi que pour ceux inscrits depuis plus d'un an.

Moins de nouvelles entreprises individuelles classiques ont été créées en 2022 qu'en 2021, tandis que les créations de sociétés et les immatriculations de nouveaux micro-entrepreneurs ont été plus nombreuses en 2022. Le nombre de micro-entrepreneurs déclarant un chiffre d'affaires positif est cette année encore en forte progression (+ 13 % au 1^{er} semestre). Leur chiffre d'affaires moyen croît également (+ 6 % au 1^{er} semestre).

Résistance de l'industrie, mais tassement de l'activité dans la construction

En 2022, c'est principalement le secteur tertiaire marchand qui porte la croissance de l'activité économique ► **figure 2**. La fin des mesures sanitaires a notamment profité au secteur de l'hébergement et de la restauration où la moyenne des variations mensuelles d'activité par rapport à l'année précédente dépasse + 48 %. La fréquentation des hébergements collectifs de tourisme est portée en 2022 par celle des campings, la fréquentation hôtelière étant en baisse, et revient au niveau d'avant la crise sanitaire. En revanche parmi les services marchands, l'activité du secteur des transports et de l'entreposage peine à se maintenir en 2022. La reprise du transport de passagers ne compense pas totalement la baisse de la demande de transport de marchandises.

Aucun grand secteur ne connaît de baisse d'activité sur l'ensemble de l'année. La construction est le secteur d'activité le moins dynamique, le volume d'heures rémunérées y est globalement stable sur l'année, mais en baisse par rapport à 2021 sept mois sur douze. Dans ce secteur, comme dans l'industrie, les volumes d'heures rémunérées ne sont pas encore revenus à leurs niveaux de 2019. Ces deux secteurs ont été particulièrement affectés par les difficultés de recrutement, ainsi que celles d'approvisionnement, notamment le sous-secteur de fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines.

Transmission de la hausse des coûts de productions aux prix à la consommation

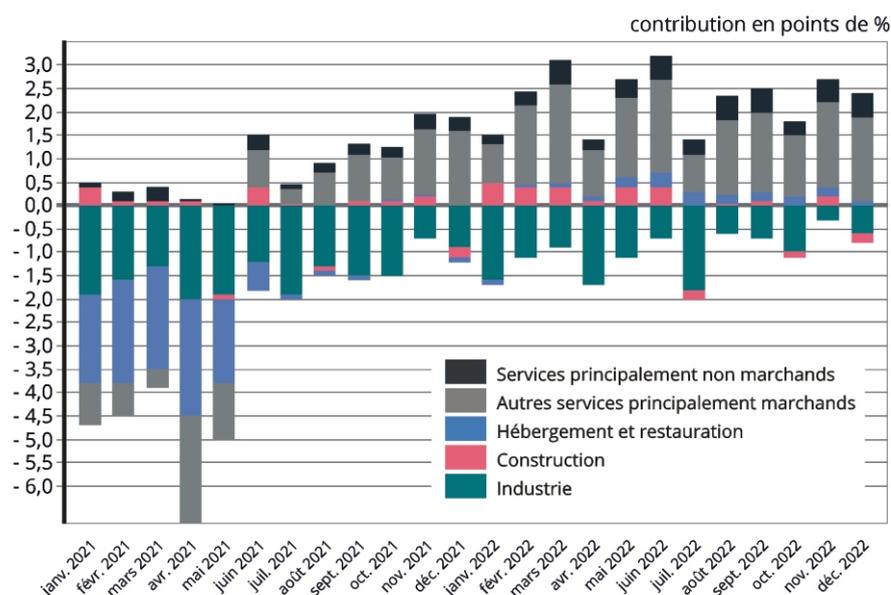
La hausse des prix de l'énergie a accru les coûts de production, notamment dans certains secteurs plus exposés. C'est le cas de la construction, dont le coût augmente de 8,8 % sur un an au quatrième trimestre 2022. Les premiers signes de repli de l'activité se font sentir sur les mises en chantier de logements, pas encore sur les commercialisations dans la région mais déjà au niveau national. Les prix élevés et la hausse des taux d'intérêt peut conduire certains ménages à différer leurs acquisitions de logement.

Dans l'industrie, les coûts progressent également. En décembre 2022, les prix de production augmentent de 17,5 % sur un an ; en mars 2023, ces prix restent en hausse mais décèlent (+ 9,5 % sur un an). Les prix à la consommation répercutent en partie cette hausse des coûts, augmentant de 4,6 % sur un an en décembre 2022. Dans ce contexte, la résistance du secteur industriel régional, où l'emploi augmente sur un an (+ 0,7 %) et est en retrait modéré par rapport à la situation d'avant la crise sanitaire (- 0,4 % par an en moyenne, contre - 0,7 % entre 2011 et 2021 ou - 2,8 % entre 2001 et 2011), mérite d'être soulignée et contribue à expliquer les anticipations plutôt optimistes des chefs d'entreprises pour le début de l'année 2023.

Les prix agricoles se sont envolés, dans le sillage des coûts de production, en particulier de la hausse du coût des intrants dont la Russie était le premier exportateur en 2021. Les cours des intrants et ceux des produits des grandes cultures déjà élevés en 2021 ont été enchéris par la guerre en Ukraine. Les prix des productions animales, viande et lait, atteignent également des sommets en 2022. En conséquence, les prix à la consommation augmentent de 12,1 % sur un an en décembre 2022 et cette hausse se poursuit au début de l'année 2023 (+ 14,9 % sur un an en avril 2023).

Samuel Balmand (Insee)

► 2. Contributions sectorielles mensuelles à l'évolution des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019 - Centre-Val de Loire



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Une évolution peut être décomposée en la somme des contributions de ses différentes composantes, positives ou négatives. Ici, l'évolution des heures rémunérées par rapport à 2019 est décomposée selon ses contributions sectorielles. La somme de ces contributions (en points de pourcentage) correspond à l'évolution totale (en pourcent).

Source : Insee, DSN - traitement provisoire.

Confrontée à la persistance des restrictions sanitaires en Chine et à la guerre en Ukraine, l'économie mondiale a nettement ralenti en 2022

Au cours de l'année 2022, l'économie mondiale a été confrontée à de multiples contraintes, expliquant de fait le fort ralentissement de l'activité au fil des trimestres dans les principales économies ► **figure 1**. En premier lieu, la contrainte sanitaire a continué de peser sur l'activité mondiale : ce fut le cas en Europe au premier trimestre en raison de la vague épidémique liée au variant Omicron, mais aussi et principalement en Chine où, en conséquence de la stratégie « zéro-Covid », des confinements drastiques ont été imposés au cours de l'année, avant la levée complète des restrictions début décembre. De plus, le déclenchement de la guerre en Ukraine, fin février, a accentué le renchérissement des matières premières, notamment énergétiques, et fait craindre de nouvelles difficultés d'approvisionnement en Europe. La production manufacturière européenne a toutefois plutôt résisté au renchérissement des intrants énergétiques, avec un recul concentré sur les branches les plus énergéo-intensives.

Les progressions du PIB enregistrées sur l'ensemble de l'année 2022 (de +1,9 % en Allemagne à +5,5 % en Espagne pour les principales économies européennes, +2,1 % aux États-Unis et +3,0 % en Chine) s'expliquent ainsi en grande partie par les acquis de croissance¹ élevés à la fin 2021, résultant du rattrapage post-covid au cours de l'année 2021.

En France, le PIB a augmenté de 2,5 %, après +6,4 % en 2021. Cette croissance ne dépasse l'acquis de croissance à fin 2021 que de 0,4 point : en trimestriel, le niveau du PIB au quatrième trimestre 2022 est à peine supérieur au niveau du quatrième trimestre 2021. Si la production manufacturière a résisté aux difficultés d'approvisionnement et au renchérissement des intrants, avec une activité en hausse de 1,0 % en moyenne sur l'année, celle de la construction, également soumise à de fortes difficultés de recrutement, a diminué de 0,2 %. En outre, la production d'électricité a été fortement pénalisée par de nombreuses maintenances de centrales nucléaires : l'activité de la branche « énergie, eau, déchets » a ainsi diminué de 10,3 % en 2022 par rapport à 2021, contribuant pour -0,3 point à l'évolution totale de l'activité. Les services marchands, qui étaient restés affectés en 2021 par des restrictions sanitaires, ont bénéficié d'un potentiel de rattrapage important et ont crû de 4,5 % sur l'année.

L'inflation, en forte augmentation, a rogné le pouvoir d'achat des ménages

Le contexte géopolitique a ainsi amplifié les tensions inflationnistes déjà présentes en 2021 à la suite de la reprise post-Covid. Les prix ont ainsi atteint en 2022 des niveaux très élevés dans les économies occidentales. L'inflation, en glissement annuel, s'est élevée jusqu'à 9,1 % aux États-Unis (en juin), 11,1 % au Royaume-Uni (en octobre) et 12,6 % en Italie (en novembre). En France, l'inflation se situait à 2,9 % sur un an en janvier 2022, tirée par les prix de l'énergie. Elle s'est progressivement hissée à environ 6 % sur un an en fin d'année, avec une diffusion à l'ensemble des produits de consommation, en particulier alimentaires ► **figure 2**.

Dans ce contexte de forte inflation, de nombreuses mesures ont été prises, pour en atténuer les effets sur les ménages, en tempérant les hausses de prix (bouclier tarifaire sur le prix du gaz et de l'électricité, remise à la pompe sur les carburants) mais aussi en soutenant leur revenu (revalorisations anticipées de nombreuses prestations, suppression de la redevance audiovisuelle, aide exceptionnelle de rentrée scolaire). Au total, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a été quasi stable en moyenne 2022, soit +0,2 % ► **figure 3**, après +2,6 % en 2021. Le pouvoir d'achat par unité de consommation, qui tient compte des effets démographiques, a quant à lui légèrement diminué en 2022 (-0,4 %).

Pourtant, l'emploi salarié est resté dynamique et a connu un ralentissement moins marqué que l'activité économique, avec +337 000 emplois en fin d'année 2022 par rapport à la fin d'année 2021 (soit une hausse de 1,3 % entre fin 2021 et fin 2022). L'emploi salarié dépassait ainsi fin décembre 2022 de 4,5 % son niveau d'avant la crise sanitaire, soit près de 1,2 million d'emplois supplémentaires dont un tiers en contrat d'apprentissage. Ces créations d'emplois sont surtout concentrées dans le tertiaire marchand (+820 000 emplois fin 2022 par rapport à fin 2019), la construction (+115 000) et le tertiaire non-marchand (+161 000). Ce dynamisme de l'emploi salarié a soutenu le pouvoir d'achat des ménages par le biais des revenus d'activité. Le taux de chômage² a diminué de 0,3 point entre fin 2021 et fin 2022, après une baisse de 0,7 point l'année précédente. Il a ainsi atteint 7,1 %, son plus bas niveau depuis le premier trimestre 2008 (si on excepte le recul ponctuel en « trompe-l'œil »³ du deuxième trimestre 2020, pendant le premier confinement).

La demande intérieure a fortement ralenti, dans un contexte d'atonie du pouvoir d'achat et de resserrement des politiques monétaires

Dans un contexte de forte inflation et de quasi-stabilité du pouvoir d'achat, la consommation des ménages a fortement ralenti au cours de l'année 2022, jusqu'à se replier fortement au quatrième trimestre. Elle n'a ainsi augmenté que de 2,1 % en 2022, malgré des effets d'acquis importants fin 2021. Les baisses de consommation se sont concentrées dans les produits les plus soumis à l'inflation, c'est-à-dire l'alimentaire et l'énergie. Le taux d'épargne des ménages s'est établi à 17,5 % en moyenne annuelle 2022, soit 2,5 points au-dessus de son niveau moyen de 2019.

En réponse à la hausse de l'inflation, les principales banques centrales, dont la Banque centrale européenne à partir de l'été 2022, ont procédé à un resserrement rapide des politiques monétaires, entraînant une augmentation du coût du crédit pesant sur l'investissement des entreprises comme des ménages. Ce dernier a ainsi diminué de 1,3 % en 2022 par rapport à 2021. L'investissement des entreprises, quant à lui, a résisté, avec une croissance annuelle de 3,8 % : outre le dynamisme persistant de l'investissement en services informatiques, l'allègement des difficultés d'approvisionnement pour la fabrication de matériels de transport, en milieu d'année, a permis un rattrapage de l'investissement en produits manufacturés. De plus, le taux de marge des sociétés non financières s'est situé, en moyenne sur 2022, à 31,7 % de leur valeur ajoutée, soit un niveau proche de l'année 2018, préservant leur capacité à investir malgré les fortes tensions inflationnistes. Cela représente cependant une baisse du taux de marge de 2,2 points par rapport à 2021, avec la fin du recours massif à l'activité partielle et du versement du Fonds de solidarité.

La demande intérieure finale a ralenti en France mais aussi dans le reste de la zone euro, tandis que les confinements en Chine pénalisaient ses échanges commerciaux et flux touristiques. La demande mondiale adressée à la France a ainsi pesé sur les exportations françaises en volume, dont la croissance de 7,2 % en 2022 masque un ralentissement quasi-continu au fil des trimestres. Les importations, de leur côté, ont davantage augmenté que la demande intérieure (+8,7 % en 2022, après +9,2 % en 2021) : la baisse de production nationale d'électricité s'est traduite par des importations équivalentes.

¹ L'acquis de croissance du PIB pour 2022 fin 2021 correspond au taux de croissance du PIB entre 2021 et 2022 que l'on obtiendrait si le PIB demeurait jusqu'à la fin de l'année 2022 au niveau du dernier trimestre de 2021.

² Les chiffres qui suivent sont issus de la publication du taux de chômage du premier trimestre 2023, en date du 17 mai 2023. Dans le chapitre sur le chômage et les politiques de l'emploi, les données utilisées sont celles de la publication du 14 février 2023.

³ Les confinements ont rendu difficiles les démarches de recherche active d'emploi, ce qui influe sur la mesure du taux de chômage : en effet, un chômeur au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus, sans emploi durant une semaine donnée, disponible pour travailler dans les deux semaines, et qui a effectué au cours des quatre dernières semaines une démarche active de recherche d'emploi.

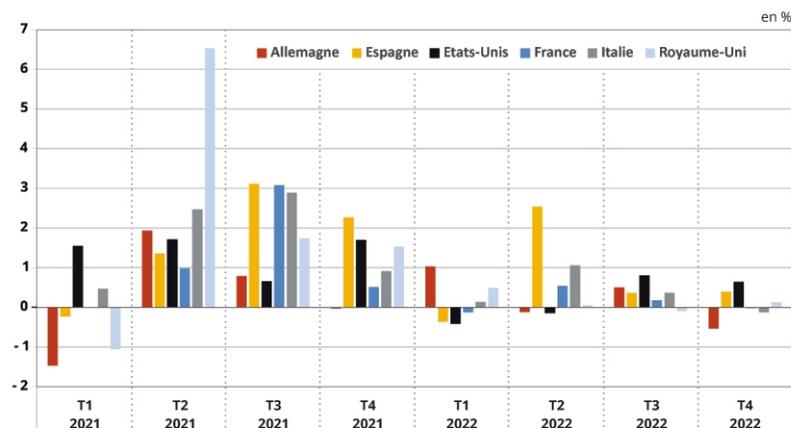
Le commerce extérieur a ainsi contribué négativement, à hauteur de - 0,6 point à la croissance du PIB ► **figure 4**. La consommation comme l'investissement des administrations publiques ont ralenti en 2022, l'année 2021

ayant été marquée par la reprise consécutive aux confinements de 2020 mais également par l'essor des dépenses de vaccination. La consommation des administrations publiques

a ainsi augmenté de 2,9 % en 2022, et leur investissement de 1,5 %.

Jules Baleyte, Jérémy Marquis (Insee)

► 1. Variations trimestrielles du PIB dans les principales économies

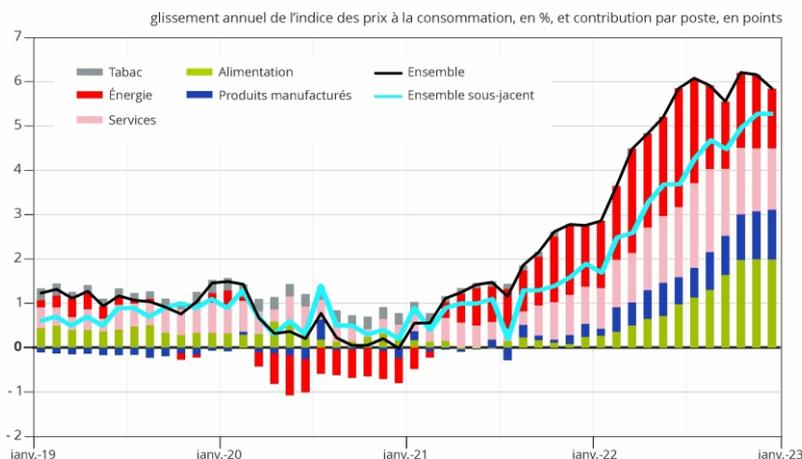


Dernier point : quatrième trimestre 2022, données arrêtées au 30 mai 2023.

Lecture : au quatrième trimestre 2022, le PIB des États-Unis a progressé de 0,6 %.

Sources : Insee, Destatis, Istat, INE, ONS, BEA, NBSC.

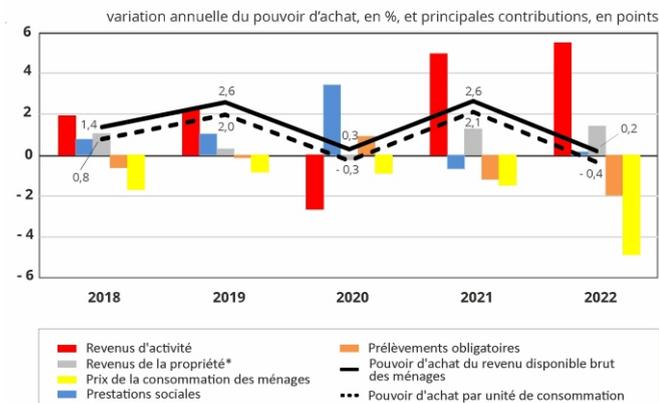
► 2. Inflation en France et contributions par poste



Lecture : en décembre 2022, les prix à la consommation ont augmenté de 5,9 % par rapport à décembre 2021 ; l'alimentation a contribué à cette hausse à hauteur de 2,0 points.

Source : Insee.

► 3. Variations annuelles du pouvoir d'achat et contributions de ses principales composantes

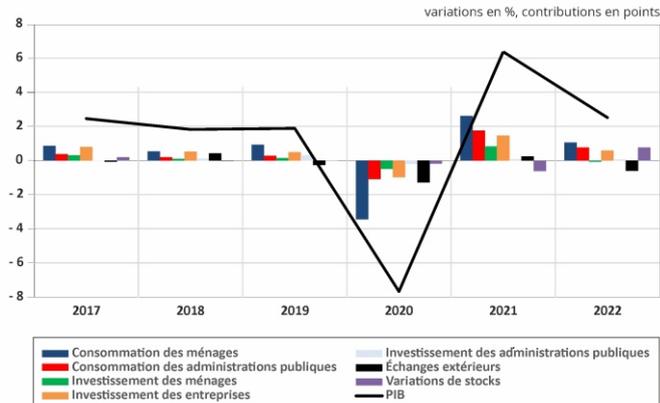


* dont excédent brut d'exploitation des ménages purs.

Lecture : en 2022, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages a augmenté de 0,2 % ; les revenus d'activité ont contribué à cette croissance à hauteur de 5,5 points.

Source : Insee.

► 4. Variations annuelles du PIB et contribution des principaux postes de la demande



Note : les volumes sont corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Lecture : en 2022 le PIB a augmenté de 2,5 % ; la consommation privée des ménages a contribué à cette croissance à hauteur de 1 point.

Source : Insee.

Malgré un contexte économique incertain, l'emploi salarié progresse dans la région en 2022

L'année 2022 fait suite à une année de reprise économique, marquée par un net rebond de l'emploi salarié. Malgré les difficultés d'approvisionnement et la hausse des coûts de production, l'emploi salarié de la région progresse de 0,8 %. C'est 7 200 emplois de plus que fin 2021. Cette hausse reste toutefois moins importante qu'au niveau national (+ 1,3 % en France hors Mayotte). Aucun grand secteur d'activité n'est en repli. Les plus fortes dynamiques sectorielles s'observent dans le tertiaire marchand (+ 1,2 %) et l'agriculture (+ 2,1 %). L'emploi intérimaire progresse de 1,8 % sur la même période. Hormis dans l'Indre, l'emploi augmente au sein de tous les départements de la région.

Avertissement

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie). L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) a pu transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations ont été réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. En particulier, au troisième trimestre 2022, une bascule vers la source DSN a été opérée pour la fonction publique de l'État. Ce changement de source a pu entraîner une rupture de la saisonnalité de la mesure de l'emploi public ; les ruptures les plus nettes ont été neutralisées, mais certaines moins évidentes et plus légères peuvent subsister.

La hausse de l'emploi salarié ralentit

L'année 2022 est marquée par la hausse des coûts de production et notamment celle des prix des matières premières, dans un contexte de conflit sur le sol ukrainien. Le nombre d'emplois salariés progresse pourtant, mais à un rythme moins soutenu qu'en 2021 ► **figure 1**.

La région Centre-Val de Loire compte 941 500 emplois salariés fin 2022, un volume en hausse de 0,8 % sur un an (+ 7 200 emplois). Ce volume d'emploi salarié de la région qui avait chuté au début de la pandémie de Covid-19 dépasse fin 2022 son niveau d'avant la crise sanitaire (+ 2,8 %).

En France hors Mayotte, la croissance est plus importante sur l'année (+ 1,3 %), ainsi qu'en comparaison du niveau d'avant-crise sanitaire (+ 4,5 %). Cette progression semble se poursuivre au premier trimestre 2023, malgré les mouvements sociaux et les tensions géopolitiques mondiales.

En 2022, la hausse du volume d'emplois salariés est majoritairement due au secteur privé (+ 1,0 %), la variation de l'emploi public étant presque nulle. Ce constat est partagé au niveau national, où l'emploi salarié privé est encore plus dynamique (+ 1,6 %).

L'augmentation de l'emploi est principalement due au secteur tertiaire marchand

Tous les grands secteurs d'activité voient l'emploi salarié progresser en région Centre-Val de Loire en 2022. En particulier, le secteur tertiaire marchand, premier employeur du Centre-Val de Loire ► **figure 2** (414 600 emplois soit 44 % des emplois salariés totaux), enregistre une hausse de + 1,2 % en 2022, soit 4 850 emplois de plus. Cette évolution est plus modérée qu'entre 2016 et 2021 où l'emploi progressait de 1,4 % par an en moyenne. La

levée des mesures de lutte contre la crise sanitaire (confinements, couvre-feu, télétravail obligatoire) profite aux secteurs de l'hébergement-restauration et des services aux ménages, qui connaissent les hausses d'emploi les plus marquées (respectivement + 3,4 % et + 2,6 %).

À l'échelle de la France hors Mayotte, l'augmentation de l'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand est plus dynamique (+ 2,0 %). Elle correspond au taux d'évolution moyen par an sur la période 2016-2021. La progression de l'emploi dans l'hébergement-restauration et les services aux ménages est aussi plus prononcée qu'au niveau régional (respectivement + 4,7 % et + 2,7 %).

Les effectifs salariés du secteur tertiaire marchand augmentent de 0,2 % ► **figure 3**, alors que ce secteur perdait en moyenne 0,2 % d'emploi par an sur la période 2016-2021. Au niveau national, la hausse est légèrement plus soutenue (+ 0,3 % sur l'année 2022) et est égale à l'évolution moyenne annuelle des cinq années précédentes.

L'intérim participe également à la hausse de l'emploi. Ses effectifs croissent de + 1,8 % sur l'année. Ils dépassent de 6,6 % leur niveau d'avant la crise sanitaire ► **figure 4**.

L'emploi progresse aussi dans l'industrie et l'agriculture

Les 147 200 emplois salariés de l'industrie représentent 15,6 % du total régional. Dans ce secteur, l'emploi croît de 0,7 % (contre 1,2 % en France hors Mayotte). Cette hausse est essentiellement portée par les sous-secteurs de la fabrication d'autres produits industriels et de l'énergie. L'emploi industriel reste néanmoins 1,1 % en dessous de son niveau d'avant la crise sanitaire. La baisse constatée entre 2019 et 2022 est toutefois modérée par rapport aux tendances passées (rythme

annuel sur les deux décennies précédentes). Ce secteur est affecté par de grandes difficultés de recrutement, notamment des ouvriers pour lesquels Pôle Emploi constate que deux postes sur trois sont jugés difficiles à pourvoir dans la région.

Dans la construction, les effectifs augmentent de 0,6 % en 2022 (0,7 % en France hors Mayotte), une évolution bien en dessous de sa moyenne annuelle de 1,7 % entre 2016 et 2021. L'emploi du secteur a été freiné par la hausse du prix des matériaux de construction (indice du coût de la construction en hausse de 8,8 % sur un an), ainsi que celle des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne relevés pour lutter contre l'inflation et limitant l'accès au crédit.

L'emploi salarié dans l'agriculture augmente nettement. Cette croissance de 2,1 % est plus élevée qu'à l'échelle nationale (+ 1,4 % en France hors Mayotte), mais reste plus faible que le taux annuel moyen de la période 2016-2021 (+ 2,9 %). Fin 2022, ce secteur emploie 15 700 salariés.

L'évolution de l'emploi salarié est sous la moyenne régionale dans l'Indre et le Cher ...

Le volume d'emploi salarié dans l'Indre recule de 0,2 % au cours de l'année 2022 ► **figure 5** et demeure en dessous de son niveau d'avant la crise sanitaire (- 0,7 %). Malgré une progression de l'emploi agricole et industriel dans ce département (respectivement + 0,9 % et + 0,4 %), la baisse de 0,8 % dans le secteur tertiaire non marchand pèse sur le résultat départemental. Les effectifs salariés dans le Cher augmentent faiblement (+ 0,2 %). Ils sont en repli dans la construction et le secteur marchand (- 0,4 % pour ces deux secteurs). Le secteur tertiaire non marchand et l'industrie compensent ce recul, avec respectivement + 0,8 % et + 0,4 % d'emplois salariés.

... mais plus dynamique dans les quatre autres départements de la région

En 2022, c'est en Indre-et-Loire que l'évolution régionale de l'emploi salarié est la plus dynamique (+ 1,1 %). C'est 0,3 points de plus que la moyenne régionale et le volume d'emploi fin 2022 est de 4,0 % supérieur à son niveau d'avant-crise sanitaire. Le volume d'emploi dans l'agriculture (+3,2 %), l'industrie (+1,6 %) et le secteur tertiaire marchand (+1,5 %) participe majoritairement à cette

progression. L'emploi intérimaire recule de 4,8 % sur la même période.

Le volume d'emploi en Eure-et-Loire progresse de 0,9 % sur l'année, porté par la quasi-intégralité de ses secteurs excepté le tertiaire non marchand. Ainsi l'agriculture (+7,4 %), l'intérim (+3,0 %), le tertiaire marchand (+1,6 %) et l'industrie (1,4 %) contribuent positivement à ce constat.

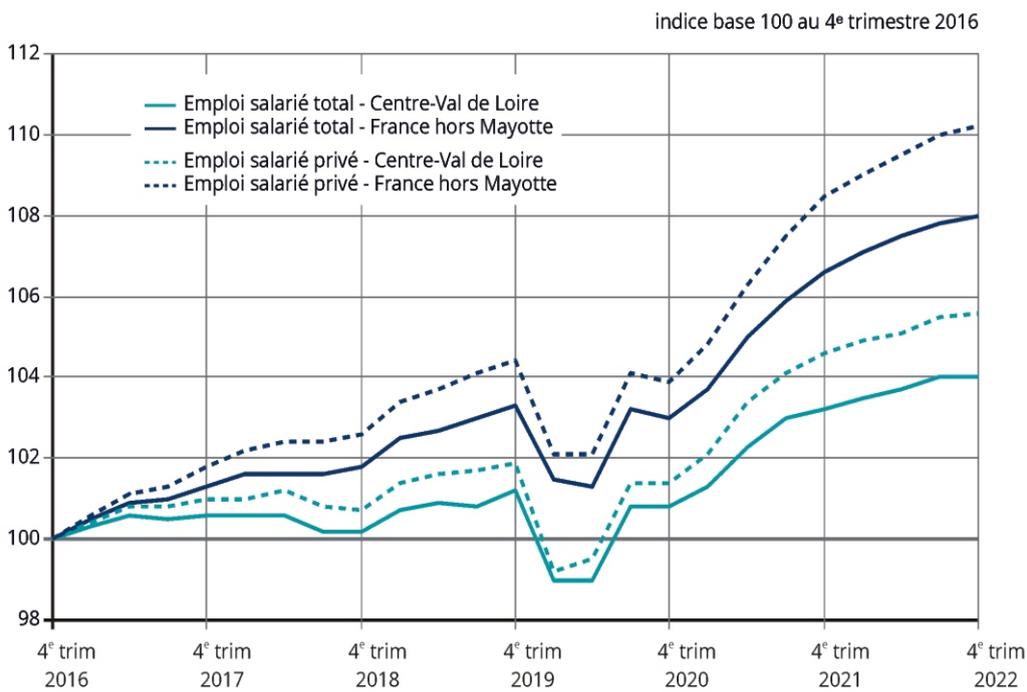
Les effectifs d'emploi salarié du Loir-et-Cher augmentent respectivement de 0,9 % et 0,8 %. Dans ces deux départements

les effectifs augmentent dans l'intérim (+5,8 % et +3,1 %), la construction (+1,3 % et +0,8 %) et le tertiaire marchand (+1,3 % et +1,5 %).

Néanmoins, la croissance de l'emploi salarié est plus faible dans tous les départements du Centre-Val de Loire qu'en moyenne nationale. ●

Jean-Baptiste Movellan (Insee Centre-Val de Loire)

1. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

► 2. Emploi salarié total par secteur d'activité en Centre-Val de Loire

en %

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2022 (milliers)	Évolution entre fin 2021 et fin 2022		Évolution entre fin 2019 et fin 2022		Évolution annuelle moyenne entre fin 2016 et fin 2021 ¹	
	Centre-Val de Loire	Centre-Val de Loire	France hors Mayotte	Centre-Val de Loire	France hors Mayotte	Centre-Val de Loire	France hors Mayotte
Agriculture	15,7	2,1	1,4	7,0	5,8	2,9	2,1
Industrie	147,2	0,7	1,2	- 1,1	1,6	- 0,3	0,3
Industrie agroalimentaire	21,3	- 0,3	0,6	5,4	6,0	1,4	1,8
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	18,5	3,0	1,7	5,3	4,0	0,1	0,6
Biens d'équipement	22,3	- 0,7	1,9	- 2,6	0,6	- 1,0	0,0
Matériels de transport	10,5	- 0,5	0,6	- 9,1	- 3,6	- 1,8	- 0,8
Autres branches industrielles	74,7	1,0	1,2	- 2,6	0,6	- 0,5	- 0,0
Construction	57,5	0,6	0,7	6,2	7,8	- 1,7	3,0
Tertiaire marchand	414,6	1,2	2,0	5,3	6,5	1,4	2,0
Commerce	114,9	0,1	0,7	3,5	5,5	0,8	1,5
Transports	52,7	0,7	0,7	2,4	1,8	1,2	1,0
Hébergement - restauration	34,3	3,4	4,7	7,4	7,3	2,5	2,5
Information - communication	13,8	2,6	5,3	4,3	13,1	0,7	3,5
Services financiers	29,6	1,1	2,1	2,5	4,8	0,0	0,9
Services immobiliers	7,6	- 1,3	0,0	3,8	3,3	2,1	1,5
Services aux entreprises hors intérim	79,7	1,1	2,8	7,5	8,4	3,0	2,7
Intérim	39,0	1,8	- 1,2	6,6	4,7	1,8	3,7
Services aux ménages	43,0	2,6	2,7	9,5	8,5	0,6	0,9
Tertiaire non marchand	306,4	0,2	0,3	0,8	2,0	- 0,2	0,3
Total	941,5	0,8	1,3	2,8	4,5	0,6	1,3

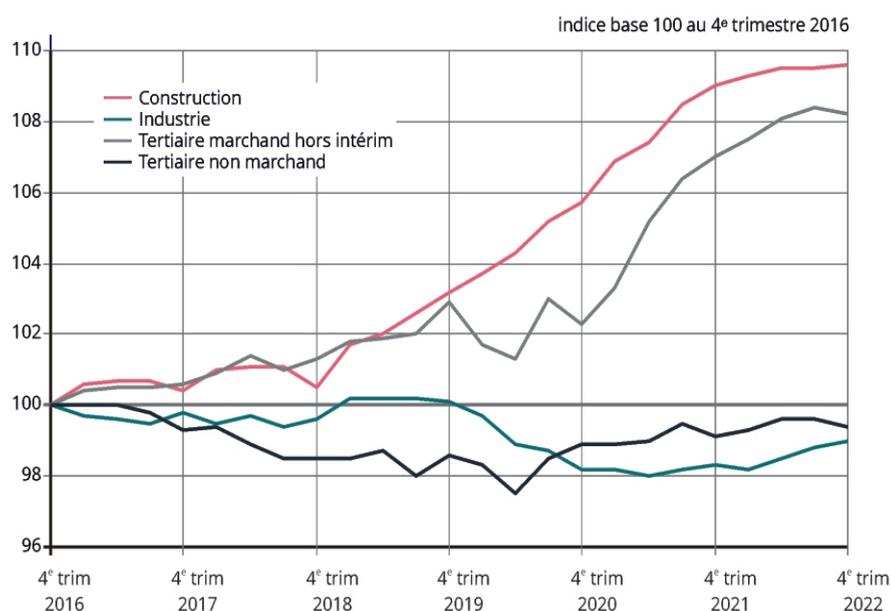
¹ : évolution qui aurait été observée pour l'emploi salarié total du secteur pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité - Centre-Val de Loire

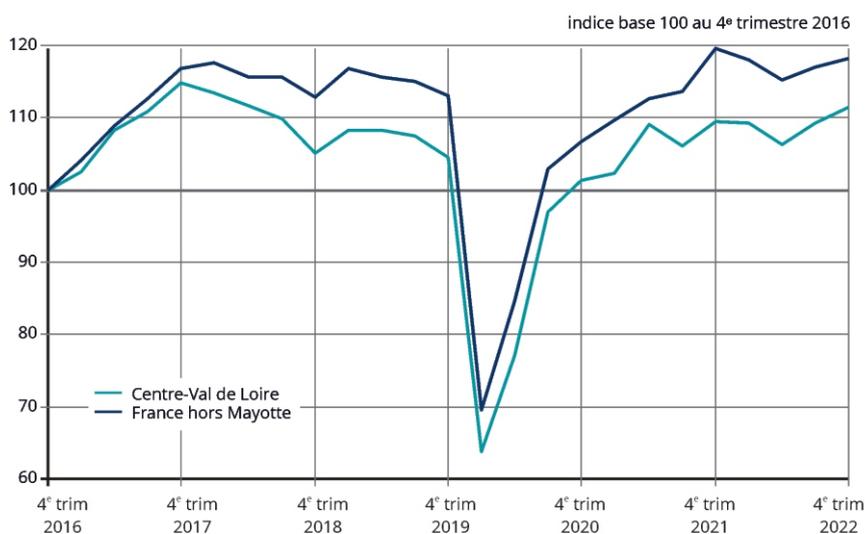


Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares, Insee.

► 4. Évolutions trimestrielles de l'emploi intérimaire



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

► 5. Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité en Centre-Val de Loire

en %

Zonage	Emploi au 31/12/2022 (milliers)	Évolution entre fin 2019 et fin 2022	Évolution entre fin 2021 et fin 2022						Total
			Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	
Cher	101,0	1,0	0,0	0,4	-0,4	-0,4	-3,8	0,8	0,2
Eure-et-Loir	139,7	4,0	7,4	1,4	0,1	1,6	3,0	-0,5	0,9
Indre	73,1	-0,7	0,9	0,4	-0,4	0,1	1,6	-0,8	-0,2
Indre-et-Loire	242,1	4,0	3,2	1,6	0,6	1,5	-4,8	0,2	1,1
Loir-et-Cher	116,7	2,4	0,2	-0,5	0,8	1,5	3,1	0,5	0,8
Loiret	268,8	3,1	2,3	0,4	1,3	1,3	5,8	0,6	0,9

Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acof-Urssaf, Dares.

► Pour en savoir plus

- Chalot, C., Piraux E., Stabilité de l'emploi salarié et forte baisse du chômage, Insee Conjoncture Centre-Val de Loire n° 38, 27 avril 2022.
- Sources : Estimations d'emploi.

Les déclarations d'embauches : toujours en progression

Après un fort rebond post-crise en 2021, la dynamique des embauches régionales reste soutenue en 2022. Les nombres de contrats à durée indéterminée (CDI) et à durée déterminée (CDD) de courte durée progressent de plus de 14,0 %. En revanche, le nombre de contrats à durée déterminée de longue durée marque le pas et se stabilise au niveau de l'année précédente, un niveau haut cependant, supérieur de 8,0 % à celui d'avant la crise.

Les contrats à durée indéterminée à un niveau historiquement haut

En Centre-Val de Loire, 144 000 CDI ont été signés en 2022, soit une hausse de 14,0 % par rapport au niveau déjà record de 2021. Cette vive progression porte le nombre d'embauches en CDI à un niveau supérieur de 19,0 % à ce qu'il était en 2019. Par rapport à cette période de pré-crise le volume d'embauches en CDD longs est supérieur de 8,0 %, et celui en CDD courts inférieur de 1,0 %.

En 2019, les CDI représentaient 18,0 % de l'ensemble des embauches. Tombés à 19,4 % l'année de la crise sanitaire, ce taux atteint désormais 20,6 % en 2022 ► **figure 1**.

Le volume d'embauches en CDI progresse dans tous les secteurs, hormis celui de la construction (- 6,0 % sur un an, soit - 900 contrats signés) et où il repasse en deçà de son niveau d'avant-crise.

Dans l'industrie en revanche, les embauches en CDI bondissent de 27,0 % sur un an (+ 3 900). Dans la continuité des besoins nés durant la vie pandémique, l'industrie agro-alimentaire maintient sa dynamique (+ 19,0 %). Forte progression également dans l'industrie chimique (+ 34,0 %) et dans le bois et papier (+ 33,0 %). Dans le commerce, les embauches en CDI croissent de 16,0 % sur un an. Le dynamisme est particulièrement marqué dans le secteur de l'hébergement restauration (+ 32,0 %) et dans les activités de services administratifs et de soutien (+ 23,0 %).

La progression du nombre de CDI est plus marquée chez les jeunes. Sur un an, elle est de + 18,0 % dans la tranche d'âge 24 ans et moins, atteignant même 24,0 % chez les moins de 19 ans. Elle est nettement plus marquée pour les femmes que les hommes : + 17,5 % contre + 11,5 %.

Le volume d'embauche en CDI augmente dans tous les départements et toutes les zones d'emploi de la région. La croissance annuelle des CDI est de 11,0 % dans le Loiret, 12,0 % dans le Cher et l'Eure-et-Loir, 17,0 % en Indre-et-Loire, 18,0 % dans l'Indre et atteint 19,0 % dans le Loir-et-Cher ► **figure 2**.

Le retour des CDD de courte durée

En Centre-Val de Loire, 107 400 CDD de plus de 31 jours ont été signés en 2022. Après un rebond de 23,0 % en 2021, leur nombre se stabilise cette année à un niveau supérieur à celui de 2019 de 8,6 %. Les CDD de courtes durées en revanche progressent de 14,5 % cette année et retrouve quasiment leur niveau d'avant-crise (445 000 contrats signés en 2022 contre 450 000 en 2019 et 388 000 en 2021). Ces contrats précaires sont davantage prépondérants dans les tranches d'âges les plus élevées ► **figure 3**.

Les CDD de courtes durées sont principalement utilisés par le secteur tertiaire. Les 56 000 CDD courts supplémentaires ont essentiellement été signés en 2022 dans les deux secteurs les plus touchés par la crise sanitaire : l'hébergement-restauration + 23 000 (soit + 61,0 %) et les arts, spectacles et activités récréatives + 20 500 (soit + 35,0 %). L'augmentation est également soutenue dans les activités pour la santé humaine (+ 15,0 % soit + 4 500 contrats).

La progression des CDD de courte durée est relativement homogène par tranche d'âge, seule la tranche des moins de 19 ans se distingue par son dynamisme (+ 23,0 %). Contrairement aux CDI, le rebond des CDD de courte durée concerne davantage les hommes que les femmes : + 19,0 % contre + 12,0 %.

Le recours aux CDD de courte durée est plus particulièrement marqué dans les départements

du Loiret : + 23,0 %, atteignant + 29,0 % dans la zone d'emploi de Montargis et de l'Eure-et-Loir : + 17,0 %, avec + 24,0 % sur la zone d'emploi de Chartres. ●

Ludovic Rosmorduc (Urssaf)

Définition :

La **déclaration préalable à l'embauche** (DPAE) est une formalité effectuée par l'employeur dans les huit jours précédant l'embauche d'un salarié et adressée à l'Urssaf, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail. Ces déclarations préalables se traduisent très largement en embauches effectives.

► Pour en savoir plus

- Explore—Open.urssaf.
- Déclaration d'embauche caisse nationale - Employeurs - National : recherche "Déclarations d'embauche" page 1 sur 2 - Régional : page 1 sur 20 - Urssaf.org.
- Publication régionale : Employeurs - National : page 1 sur 6 - Régional : recherche "Centre-Val de Loire" - Urssaf.org.

► 1. Nombre d'embauches en région Centre-Val de Loire par type d'embauche

en nombre

Année	CDI	CDD de 31 jours et plus	CDD de moins de 31 jours
2019	121 000	99 000	450 000
2020	100 000	87 000	324 000
2021	126 000	108 000	388 000
2022	144 000	107 000	445 000
Évolution 2022/2021 (en %)	14,3	- 1,0	15,0
Évolution 2022/2019 (en %)	19,0	8,1	- 1,1

Champ : ensemble des activités concurrentielles, hors intérim et secteur agricole.

Source : Urssaf, déclaration préalable à l'embauche (DPAE).

► 2. Évolution des embauches par zone d'emploi 2022/2019 en Centre-Val de Loire par type d'embauche

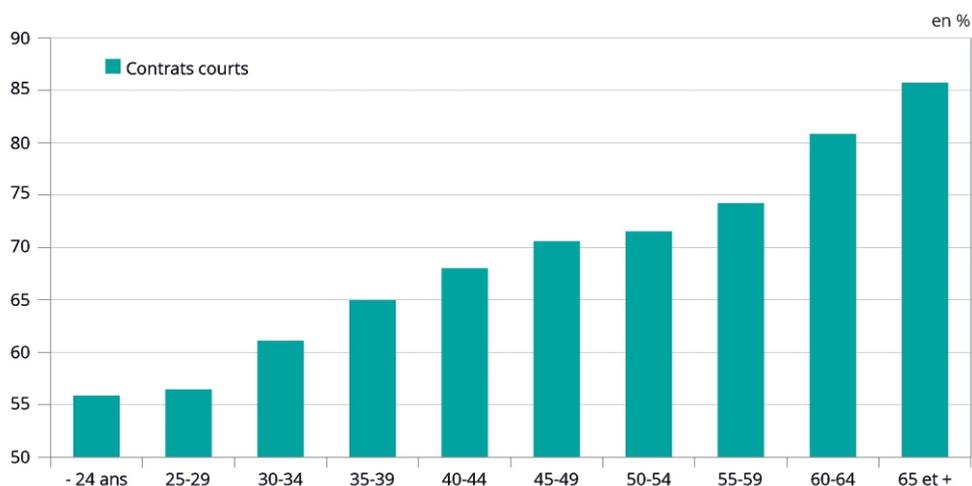
en %

Villes	CDI	CDD de 31 jours et plus	CDD de moins de 31 jours
Blois	15	4	4
Bourges	12	6	10
Chartres	15	3	24
Châteaudun	2	- 13	- 4
Châteauroux	20	- 2	6
Chinon	22	7	3
Cosne-Cours-sur-Loire	16	- 6	- 1
Dreux	12	- 5	10
Gien	17	- 6	22
Loches	1	- 2	- 20
Montargis	2	6	29
Nevers	8	- 7	35
Nogent-le-Rotrou	4	- 10	23
Orléans	13	- 6	20
Pithiviers	4	0	23
Romorantin-Lanthenay	32	3	9
Tours	18	3	16
Vendôme	15	1	12
Vierzon	15	- 9	0
Centre-Val de Loire	14	0	14

Champ : ensemble des activités concurrentielles, hors intérim et secteur agricole.

Source : Urssaf, déclaration préalable à l'embauche (DPAE).

► 3. Poids des contrats courts dans l'ensemble des embauches



Champ : ensemble des activités concurrentielles, hors intérim et secteur agricole.

Source : Urssaf, déclaration préalable à l'embauche (DPAE).

Le taux de chômage n'augmente pas

Le taux de chômage en Centre-Val de Loire retrouve au 4^e trimestre 2022 son niveau de la fin de l'année précédente. À 6,7 %, il reste plus bas que celui de France métropolitaine (7,0 %), qui baisse pourtant de 0,3 point sur un an. La région compte 100 400 demandeurs d'emploi en catégorie A au dernier trimestre. En baisse de 6,7 % sur l'année, cet effectif atteint son niveau le plus bas depuis le 3^e trimestre 2011. Ce recul est plus marqué à l'échelle nationale (- 9,3 %). Cette baisse touche toutes les classes d'âge et notamment les plus âgés. Le nombre d'entrées dans les dispositifs d'aide à l'emploi reste au même niveau en 2022 qu'en 2021.

En Centre-Val de Loire, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 6,7 % à la fin d'année 2022. Il termine l'année au même niveau que fin 2021 et se rapproche de son plus bas niveau enregistré depuis 2008 (6,6 %). À l'échelle nationale, ce taux reste plus élevé (7,0 % en France métropolitaine), mais recule de 0,3 point sur la même période ► **figure 1**.

Par rapport au niveau d'avant-crise sanitaire de fin 2019, la baisse du taux de chômage est quasiment équivalente dans la région et au niveau national, respectivement - 1,1 point et -1,0 point.

L'augmentation du nombre d'emplois salariés en 2022 dans la région (+ 7 200 emplois), ne se traduit pas par une baisse du taux de chômage. L'amélioration de la conjoncture de l'emploi et l'accroissement des prix à la consommation ont pu inciter certains inactifs à participer au marché du travail. L'accroissement de la population active peut ainsi limiter les effets de la hausse du nombre d'emplois sur le taux de chômage. Au niveau national, les taux d'activité au 4^e trimestre 2022 sont ainsi au plus haut depuis que l'Insee les mesure.

Fin 2022, le taux de chômage reste stable dans quatre départements de la région ► **figure 2**. Il croît légèrement en Indre-et-Loire (+ 0,1 point) et recule tout aussi légèrement dans l'Indre (- 0,1 point). Toutefois, le taux de chômage est inférieur dans tous les départements à celui de l'avant-crise sanitaire. Le taux de chômage est le plus élevé dans le Cher (7,5 %) et celui du Loir-et-Cher est le plus bas de la région (6,0 %).

Sur la même période, l'évolution du taux de chômage n'est pas uniforme selon les zones d'emploi, avec une variation allant de + 0,5 à - 0,3 point ► **figure 3**. Les taux de chômage les plus élevés s'observent dans les zones de Vierzon et Montargis (respectivement 10,4 % et 9,8 % au 4^e trimestre), alors que les taux les plus bas concernent Vendôme (5,5 %) et Chinon (5,8 %).

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi se poursuit

Au 4^e trimestre 2022, en Centre-Val de Loire, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A ► **définition**, c'est-à-dire n'ayant exercé aucune activité au cours de la période, s'établit à 100 400, soit un recul de 6,8 % sur un an. Ce niveau est le plus bas enregistré depuis le 2^e trimestre 2011 (97 990 inscrits). Cette dynamique de baisse du nombre de demandeurs d'emploi s'inscrit

dans un contexte de reprise de l'activité économique malgré les tensions importantes sur les marchés de l'énergie et l'inflation.

Cette baisse du nombre d'inscrits au niveau régional se traduit par des disparités au niveau des territoires. Sur un an, la baisse du nombre de demandeurs d'emploi est supérieure à la moyenne régionale dans quatre départements : - 7,7 % dans l'Indre, - 7,5 % dans le Loiret, - 7,4 % dans le Cher, - 7,2 % dans le Loir-et-Cher. Un seul département enregistre une baisse annuelle du nombre de demandeurs d'emploi moins marquée qu'en moyenne régionale : l'Indre-et-Loire (- 5,1 %). Avec - 6,8 % sur un an, l'Eure-et-Loir affiche un recul similaire à celui enregistré au niveau régional.

Le nombre de demandeurs d'emploi seniors décroît

En 2022, le recul du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A en Centre-Val de Loire est plus prononcé pour les hommes (- 7,4 % sur un an) que pour les femmes (- 6,2 %).

La reprise économique profite à toutes les classes d'âge. Les effectifs des demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans et de ceux de 25 à 49 ans diminuent respectivement de 5,1 % et de 6,5 % sur un an. Le recul du nombre de demandeurs d'emploi seniors est plus prononcé (- 8,1 % sur un an pour les plus de 50 ans).

Le nombre d'inscrits recule dans toutes les catégories de demandeurs d'emploi

En considérant à la fois les demandeurs d'emploi n'ayant eu aucune activité (catégorie A) et ceux ayant exercé une activité réduite (catégories B et C) ► **définition**, 195 940 personnes sont inscrites à Pôle emploi au 4^e trimestre 2022 dans la région. Sur un an, cette population se contracte plus fortement en Centre-Val de Loire (- 6,1 %) qu'au niveau national (- 5,1 % France entière). Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie B (personnes ayant exercé une activité réduite de moins de 78h dans le mois) et celui des inscrits en catégorie C (personnes ayant exercé une activité réduite de plus de 78h dans le mois) diminuent respectivement de 3,4 % et de 6,4 % en un an. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis un an ou plus à Pôle emploi (demandeurs d'emploi de longue durée) est également en fort recul sur l'année 2022 (- 12,3 %), leur part passant de 50,2 % fin 2021 à 46,9 % fin 2022 ► **figure 4**, selon la même dynamique qu'en France métropolitaine.

Le nombre d'offres d'emploi continue de croître en 2022

En 2022, plus de 430 000 offres d'emploi ont été diffusées par Pôle emploi en Centre-Val de Loire, soit une hausse de 15,2 % par rapport à 2021 ► **figures 5 et 6**. Ces offres sont déposées par les employeurs ou les partenaires de Pôle emploi. Représentant 67,0 % des offres d'emploi diffusées en 2022, celles en contrat à durée indéterminée (CDI) et en contrat à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois enregistrent une hausse plus marquée sur un an (+ 19,0 %) que celles en contrat à durée déterminée (CDD) de 1 à 6 mois (+ 8,0 %).

La baisse du nombre de contrats aidés est compensée par la hausse des entrées dans les dispositifs d'accompagnement des jeunes

Après une forte augmentation en 2021, le nombre d'entrées dans l'un des dispositifs d'aide à l'emploi se stabilise en Centre-Val de Loire. En 2022, 43 760 entrées dans l'un de ces dispositifs ont lieu dans la région ► **figure 7**.

Les Parcours Emploi Compétences (PEC) ► **définition** et les Contrats Uniques d'Insertion-Contrats Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE) ainsi que les Contrats Initiative Emploi (CUI-CIE) ► **définition** s'adressent aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Les PEC/CUI-CAE sont destinés au secteur non-marchand et les CUI-CIE au secteur marchand.

En 2020 et 2021, ces types de contrats aidés ont été mobilisés massivement en réponse aux difficultés économiques consécutives à la crise sanitaire. Dans un contexte de reprise du marché du travail, la loi de finances 2022 a acté un retour à 100 000 PEC en France et 50 000 CUI-CIE, alors que près de 200 000 contrats de ce type avaient été conclus en 2021. Aussi, les entrées dans ces deux dispositifs ont fortement chuté en 2022. À l'inverse, la hausse des crédits dévolus à l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) ► **définition** a permis une hausse des entrées dans ce dispositif.

Les aides à l'emploi ciblent particulièrement les jeunes. La hausse de l'alternance se poursuit, principalement portée par l'apprentissage avec l'objectif d'atteindre un million d'entrées en apprentissage par an en France en 2027. La loi de 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel ainsi que le plan « un jeune, une solution » ont favorisé ce développement notamment grâce à des aides financières.

L'État verse aux entreprises une aide d'un montant de 5 000 euros pour recruter un alternant de moins de 18 ans. Cette aide atteint même 8 000 euros pour un alternant de plus de 18 ans.

Le nombre de jeunes accompagnés au travers du Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et du Contrat Engagement Jeune (CEJ) progresse de 5 000 entrées en Centre-Val de Loire. Les entrées se font surtout dans le nouveau dispositif du Contrat Engagement Jeune (CEJ) ► **méthode**. Ce dernier a été créé le 1^{er} mars 2022 dans le cadre du plan « un jeune, une solution » en remplacement du Contrat Garantie Jeune. Il est destiné aux jeunes de 16 à

25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Le CEJ propose à ces jeunes un accompagnement individuel soutenu qui doit faciliter leur insertion professionnelle. Par rapport à la Garantie Jeunes, il est désormais accessible aux travailleurs précaires et aux jeunes en situation de handicap de 26 à 30 ans. Le volume des activités est augmenté et atteint 15 à 20 heures par semaine tout en garantissant une allocation mensuelle de 500 euros. L'accompagnement de ces jeunes évolue également. Il était auparavant uniquement assuré par les missions locales.

Désormais, Pôle emploi mais aussi d'autres organismes y compris privés peuvent remplir cette tâche.

Enfin, le nombre d'entrées dans les Emplois Francs ► **définition** continue d'augmenter régulièrement. Ils consistent en une aide financière versée à un employeur privé qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une mission locale résidant dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV). ●

Jean-Baptiste Movellan (Insee) ;
Nicolas Birot (DREETS) ;
Cyril Seguin (Pôle emploi)

Encadré : dispositifs d'aide et d'accompagnement à l'emploi

Contrat d'apprentissage : est un contrat de travail conclu entre un employeur et un jeune de 16 à 29 ans ayant satisfait à l'obligation scolaire, des dérogations étant possibles.

Contrat d'engagement jeune : le contrat d'engagement jeune (CEJ) s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent de la reconnaissance de travailleur handicapé), qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en œuvre à la fois par Pôle emploi et les missions locales depuis le 1^{er} mars 2022, il propose à ces jeunes éloignés de l'emploi un programme d'accompagnement intensif (avec un objectif de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine), et une mise en activité régulière. Le parcours est prévu pour durer de 6 à 12 mois. Le bénéficiaire peut toutefois quitter le dispositif de façon anticipée ou au contraire le prolonger jusqu'à 18 mois maximum. Les jeunes peuvent percevoir une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 euros, en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements. Contrairement à la Garantie jeunes qui s'inscrivait nécessairement dans un Pacea, le CEJ ne peut pas être concomitant avec un Pacea.

Contrat de professionnalisation : Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail destiné à permettre aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats, d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale au moyen d'une formation en alternance.

Contrat unique d'insertion / CUI : Le contrat unique d'insertion a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Emplois francs : expérimenté à partir du 1^{er} avril 2018 puis généralisé à la France entière au 1^{er} janvier 2020, le dispositif d'emploi franc est un dispositif qui permet à un employeur de bénéficier d'une aide financière lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), en CDI ou en CDD d'au moins six mois.

Garantie jeunes : expérimentée à partir d'octobre 2013 puis généralisée en janvier 2017, la Garantie jeunes est un dispositif à destination des jeunes de 16 à 25 ans révolus, ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET) et en situation de précarité. Elle mêle d'une part un accompagnement vers l'emploi et la formation, assuré par les missions locales, et d'autre part le versement d'une allocation mensuelle selon les revenus du jeune. Sa durée initiale est de 9 ou 12 mois, pouvant atteindre 18 mois après renouvellement. La Garantie jeunes est une modalité et une phase d'accompagnement spécifique du Pacea. Au 1^{er} mars 2022, la Garantie jeunes est remplacée par le Contrat d'engagement jeune.

Insertion par l'Activité Économique (IAE) : l'insertion par l'activité économique (IAE) consiste en un accompagnement dans l'emploi destiné à aider les personnes très éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles afin de faciliter leur insertion sur le marché du travail. La spécificité du parcours d'insertion consiste à proposer un contrat de travail, doublé d'un accompagnement social et professionnel personnalisé, de façon à lever les principaux freins d'accès à l'emploi. En complément de l'accompagnement dispensé, les salariés peuvent bénéficier de formations adaptées à leurs besoins.

L'IAE se décompose en quatre types de structure :

- les Associations Intermédiaires (AI) mettent à disposition leurs salariés pour la réalisation de travaux occasionnels ;
- les salariés des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) sont mis en situation de travail sur des activités d'utilité sociale ;
- les Entreprises d'Insertion (EI) opèrent dans le secteur marchand en produisant des biens et des services destinés à être commercialisés sur un marché ;
- les salariés des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) effectuent des missions d'intérim auprès d'entreprises clientes.

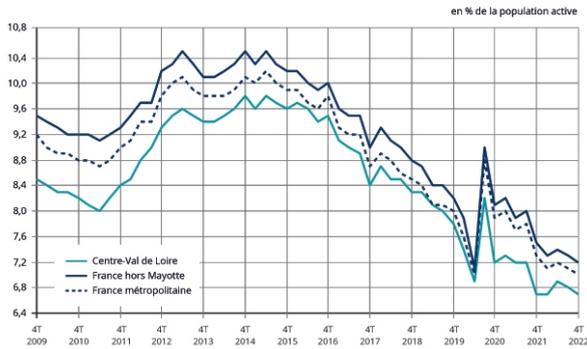
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) : mis en place à partir de 2017, le PACEA est le cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune en PACEA, destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie.

Parcours emploi compétences (PEC) : depuis janvier 2018, les contrats aidés du secteur non-marchand (CUI-CAE) sont transformés en parcours emploi compétences.

Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, est modulé selon le type de public (PEC « tout public », PEC QPV-ZRR, PEC Jeunes).

1. Évolution du taux de chômage trimestrielle



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisés.

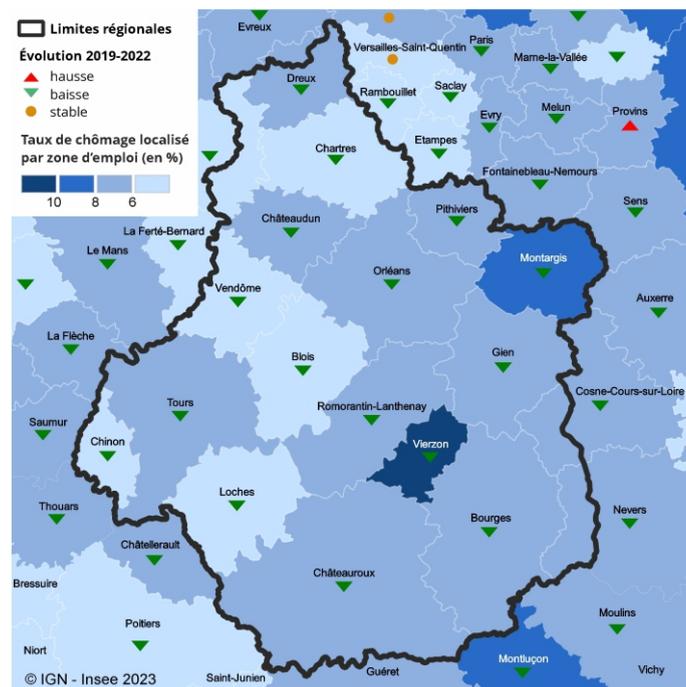
2. Taux de chômage trimestriel par département

Zonage	en % de la population active				Évolution 2022 T4/2021 T4 (points de %)	Évolution 2022 T4/2019 T4 (points de %)
	2022 T1	2022 T2	2022 T3	2022 T4		
Cher	7,5	7,5	7,5	7,5	0,0	- 1,1
Eure-et-Loir	6,7	6,8	6,8	6,6	0,0	- 1,3
Indre	7,1	7,3	7,2	7,0	- 0,1	- 1,0
Indre-et-Loire	6,4	6,6	6,5	6,4	0,1	- 1,1
Loir-et-Cher	5,9	6,1	6,0	6,0	0,0	- 0,8
Loiret	7,0	7,3	7,1	7,0	0,0	- 1,1
Centre-Val de Loire	6,7	6,9	6,8	6,7	0,0	- 1,1
France hors Mayotte	7,3	7,4	7,3	7,2	- 0,3	- 1,0

Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.

Source : Insee, taux de chômage localisé.

3. Taux de chômage localisé par zone d'emploi au 4^e trimestre 2022 et évolution 2019 - 2022



Note : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affichées sont provisoires.

Lecture : dans la zone d'emploi de Montargis, le taux de chômage au 4^e trimestre 2022 atteint 9,8 %, il est inférieur de 1,2 point au 4^e trimestre 2019.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisés.

4. Demandeurs d'emploi en fin de mois

Décomposition	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2022				Évolution 2022/2021 T4	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (% de l'ensemble)	Catégorie A (% de l'ensemble)	Catégories A, B, C (%)	Catégorie A (%)
Hommes	93 720	50 760	47,8	50,6	- 6,4	- 7,4
Femmes	102 220	49 640	52,2	49,4	- 5,8	- 6,2
Moins de 25 ans	26 030	14 410	13,3	14,4	- 8,8	- 5,1
Entre 25 à 49 ans	115 880	57 330	59,1	57,1	- 6,4	- 6,5
50 ans ou plus	54 030	28 660	27,6	28,5	- 4,3	- 8,1
Inscrits depuis un an ou plus	91 900	nd	46,9	nd	- 12,3	nd
dont inscrits depuis 2 ans ou plus	55 560	nd	28,4	nd	- 12,7	nd
Centre-Val de Loire	195 940	100 400	100,0	100,0	- 6,1	- 6,8
France entière	5 389 500	3 052 700	100,0	100,0	- 5,1	- 9,2

nd : données non disponibles.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

► 5. Nombre d'offres d'emploi diffusées par Pôle emploi par type de contrat en Centre-Val de Loire

Type de contrat	2021	2022	Part (%)	Evolution 2021-2022 en %
Emplois durables (CDI et CDD de plus de 6 mois)	240 150	286 780	66,7	19,4
Emplois temporaires (CDD de 1 à 6 mois)	38 310	37 950	8,8	- 0,9
Emplois occasionnels (moins d'un mois)	3 170	3 210	0,7	1,3
Emplois spécifiques (intermittents du spectacle, intérimaires, saisonniers)	91 640	102 200	23,8	11,5
Total	373 270	430 140	100,0	15,2

Source : Pôle emploi, offres transmises par les partenaires et offres déposées à Pôle emploi (données brutes).

► 6. Nombre d'offres d'emploi diffusées par Pôle emploi par domaine professionnel en Centre-Val de Loire

Domaine professionnel *	2022 (nombre)	Part (%)
Agriculture et pêche, espaces naturels et verts, soins aux animaux	7 190	1,7
Arts et façonnage d'ouvrages d'art	620	0,1
Banque, assurance, immobilier	15 170	3,5
Commerce, vente et grande distribution	49 570	11,5
Communication, média et multimédia	2 680	0,6
Construction, bâtiment et travaux publics	37 700	8,8
Hôtellerie - restauration, tourisme, loisirs et animation	27 740	6,4
Industrie	59 880	13,9
Installation et maintenance	30 630	7,1
Santé	26 200	6,1
Services à la personne et à la collectivité	50 900	11,8
Spectacle	430	0,1
Support à l'entreprise	76 730	17,8
Transport et logistique	44 700	10,4
Total	430 140	100,0

* au sens de la codification ROME de Pôle emploi.
Source : Pôle emploi (données brutes).

► 7. Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes en Centre-Val de Loire

Type d'aide	2021	2022
Aides à l'emploi	43 138	43 757
dont contrats aidés	15 965	13 941
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	2 885	2 102
Contrat initiative emploi (CUI-CIE)	3 441	1 881
Insertion par l'activité économique (IAE) ¹	9 639	9 958
dont contrats en alternance	27 173	29 816
Apprentissage	23 861	26 058
Contrat de professionnalisation	3 312	3 758
Accompagnement des jeunes	16 848	21 749
Parcours contractuel d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	16 848	10 418
<i>dont Garantie jeunes</i>	<i>5 958</i>	<i>824</i>
Contrat d'engagement jeune	nd	11 331
<i>dont premières entrées</i>	<i>nd</i>	<i>9 684</i>
Emplois francs	712	766

¹ : année glissante de décembre N-1 à novembre N.

nd : données non disponibles.

Note : les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Source : Dares, extraction du 13/04/2023.

► Pour en savoir plus

- Les statistiques du marché du travail sur le site de Pôle emploi Centre-Val de Loire.
- Sources : Taux de chômage localisés.
- Sources : Dares - Chômage.
- Sources : Politique de l'emploi.

Stabilité du nombre de créations à un niveau élevé

En 2022, 29 800 entreprises ont été créées dans la région Centre-Val de Loire, un effectif élevé relativement stable sur un an (+ 0,1 %) après plusieurs années de hausse (+ 12,4 % en moyenne par an entre 2016 et 2021). Le rythme de croissance s'atténue également en France, mais reste positif (+ 1,1 %). Le nombre de créations de sociétés et d'immatriculations de micro-entrepreneurs augmente (respectivement + 4,0 % et + 1,0 % en un an) alors qu'il diminue pour les entreprises individuelles classiques (- 10,0 %). Le volume de créations dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration baisse contrairement à celui dans les autres secteurs d'activité. Le nombre de nouvelles entreprises est plus faible en 2022 que l'année précédente dans le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire, tandis que dans les autres départements de la région la progression annuelle ralentit. Le nombre de défaillances d'entreprises remonte rapidement après avoir chuté pendant la crise sanitaire en 2020 et être resté à un niveau faible en 2021. Il s'établit à 1 500 en 2022, en restant néanmoins en deçà du niveau atteint en 2019.

Avertissement

Les données utilisées pour cette publication diffèrent de celles de la **publication annuelle nationale**. Elles sont cohérentes avec celles de la **publication portant sur les créations d'entreprises en février 2023**. En effet, Les créations d'entreprises enregistrées en 2022 ont été révisées à l'occasion de cette publication, en retirant du décompte environ 10 000 créations qui avaient finalement été invalidées.

Baisse du nombre de créations d'entreprises individuelles classiques, dont la part reste importante dans la région

En Centre-Val de Loire, près de 29 800 entreprises (marchandes, non agricoles) ont été créées en 2022 : 7 000 sociétés, 4 400 entreprises individuelles et 18 400 micro-entrepreneurs ► **figure 1**.

En progression depuis 2016, le nombre de créations d'entreprises est à un niveau historiquement élevé. Cependant, il se stabilise en 2022 (+ 0,1 % par rapport à l'année précédente), après une augmentation forte en 2021 (+ 21,4 % en un an). Le rythme de croissance ralentit également en France, mais est plus soutenu que dans la région en 2022 (+ 1,1 %).

Comme au niveau national, six nouvelles entreprises sur dix sont créées sous le régime du micro-entrepreneur. La part des entreprises individuelles classiques parmi les créations est plus importante dans la région (15,0 %) qu'en France (11,0 %). À l'inverse, la proportion de sociétés créées est moins élevée dans la région (24,0 %, soit 4 points de moins qu'en France).

En Centre-Val de Loire, les immatriculations de sociétés (+ 3,5 % en 2022) et de micro-entrepreneurs (+ 1,5 %) augmentent, mais à un rythme beaucoup plus faible qu'en 2021. Les créations d'entreprises individuelles classiques sont moins nombreuses que l'année précédente (- 10,0 %).

Diminution du nombre de créations dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration

En Centre-Val de Loire, le nombre de créations d'entreprises (tous types confondus) augmente dans tous les secteurs entre 2021 et 2022 ► **figure 2**, sauf dans celui du commerce, transport, hébergement et restauration (- 23,0 %). En effet, les créations étaient particulièrement nombreuses en 2020 et 2021 avec l'essor d'activités comme la livraison et la vente à domicile. En 2022, le niveau est proche de celui d'avant la crise sanitaire.

Le secteur des services aux entreprises est le plus important en volume de créations : 10 000 créations en 2022, soit 34,0 % des nouvelles entreprises. Le nombre d'immatriculations augmente de 14,0 % en un an dans ce secteur, de 11,0 % dans les services aux particuliers et de 3,0 % dans la construction.

L'augmentation est la plus forte dans l'industrie (+ 22,0 %). Néanmoins, le poids de ce secteur reste faible avec 8,0 % des créations en 2022. L'accroissement du nombre de créations d'entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs est particulièrement importante. Ce type d'entreprise est plus fréquent parmi les créations dans l'industrie que dans les autres secteurs. Les créations sous le régime des micro-entrepreneurs y restent toutefois majoritaires.

Ralentissement du rythme de créations dans tous les départements

En Centre-Val de Loire, le nombre de créations a augmenté en moyenne de 12,4 % par an entre 2016 et 2021. Après une forte augmentation en 2021 dans tous les départements, le nombre de créations progresse moins vite ou diminue en 2022 ► **figure 3**. Le nombre de créations augmente entre 2021 et 2022 dans le Loir-et-Cher (+ 6,8 %), le Loiret (+ 1,9 %) et l'Eure-et-Loir (+ 1,4 %), alors qu'il diminue dans le Cher (- 5,6 %), l'Indre (- 2,7 %) et l'Indre-et-Loire (- 2,4 %).

Les évolutions départementales varient selon le type d'entreprise. Les créations sous le statut de micro-entrepreneurs sont moins nombreuses en 2022 qu'en 2021 dans trois départements (Cher, Indre et Indre-et-Loire). Elles ont en revanche augmenté plus fortement dans le Loir-et-Cher (+ 11,0 %). Les immatriculations d'entreprises individuelles (hors micro-entrepreneurs) ont diminué par rapport à l'année dernière dans la région (500 créations de moins). Les départements les plus contributeurs à cette baisse sont l'Indre-et-Loire, le Loiret, l'Eure-et-Loir et le Cher (variation comprise entre - 11,0 % et - 17,0 %). Dans l'Indre et dans le Loir-et-Cher, la baisse est très faible. La variation est comprise entre - 11,0 % et - 17,0 % dans les quatre autres départements. Le nombre de nouvelles sociétés a augmenté entre 1,0 % dans l'Indre et 5,0 % en Indre-et-Loire.

Remontée du nombre des défaillances d'entreprises

Après une baisse en 2020 du nombre de défaillances d'unités légales suite aux mesures de soutien aux entreprises mises en place dans le cadre de la crise sanitaire, le niveau est historiquement faible en 2021. Un retournement de tendance a lieu fin 2021 et le nombre de défaillances remonte nettement en 2022 ► **figure 4**. En 2022, 1 500 défaillances ont été enregistrées dans la région, alors qu'il y en avait eu 980 un an auparavant (+ 53,0 %). L'évolution est similaire en France

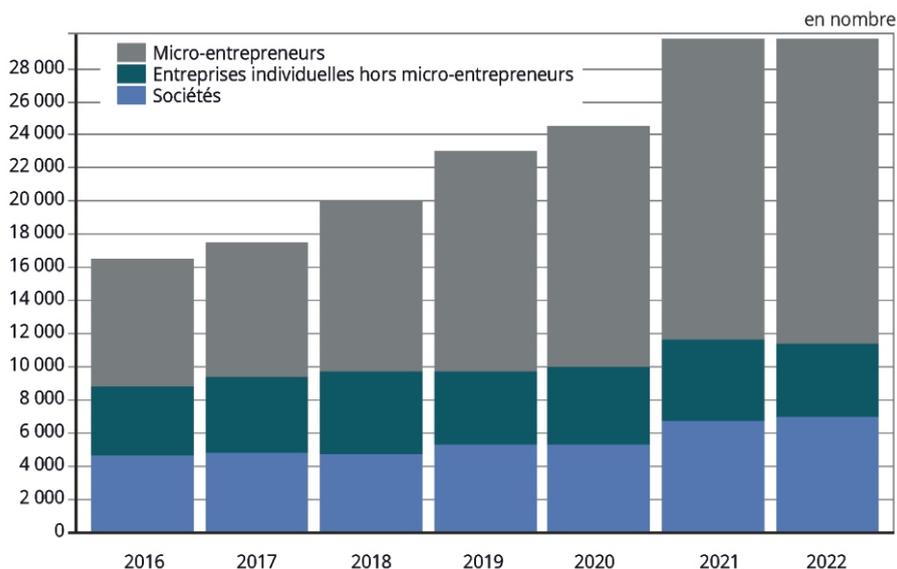
(+ 50,0 %). Elle varie de 32,0 % en Eure-et-Loir à 83,0 % dans le Loir-et-Cher. Toutefois, le nombre d'entreprises en cessation de paiement dans la région reste inférieur à celui précédent la crise sanitaire (1 750 en 2019).

En 2022, le nombre de défaillances d'entreprises a le plus fortement augmenté dans les services aux particuliers (+ 70,0 % en un an) et dans le secteur du commerce, transport, hébergement-restaurant (+ 81,0 %) ► **figure 5**. Ce dernier regroupe 43,0 % des défaillances de la région. Dans l'industrie, l'évolution du

nombre d'entreprises qui font l'objet de redressements ou de liquidations judiciaires est moindre dans la région qu'en France (+ 29,0 % contre + 65,0 %). ●

Florine Verdu (Insee)

► 1. Créations d'entreprises en Centre-Val de Loire

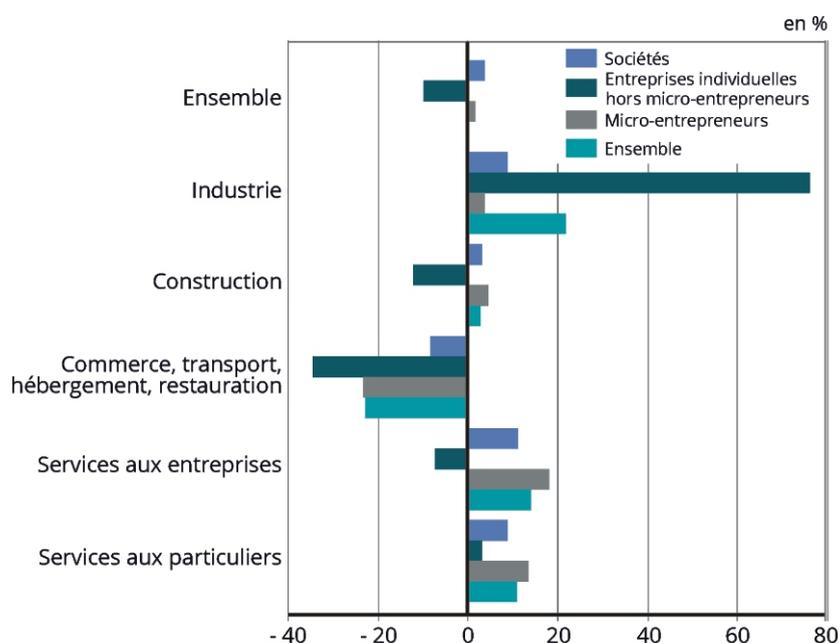


Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene).

► 2. Évolution entre 2021 et 2022 du nombre de créations d'entreprises par secteur en Centre-Val de Loire



Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des entreprises et des établissements - Sirene).

► 3. Nombre et évolution des créations de sociétés par secteur et département

Zonage	Nombre de créations en 2022						Évolution de l'ensemble (%)		
	Industrie	Construction	Commerce, transport, hébergement et restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Ensemble	Évolution 2021/2022	Évolution 2019/2022	Évolution annuelle moyenne 2016/2021 ¹
Cher	36	95	194	228	56	609	3	24	9
Eure-et-Loir	49	185	364	528	133	1 259	4	30	9
Indre	35	44	117	159	36	391	1	44	7
Indre-et-Loire	93	234	479	915	187	1 908	5	39	9
Loir-et-Cher	47	157	244	384	75	907	2	28	9
Loiret	91	362	530	801	177	1 961	3	31	6
Centre-Val de Loire	351	1 077	1 928	3 015	664	7 035	4	32	8
France entière	12 235	40 820	74 197	141 302	24 604	293 158	5	31	7

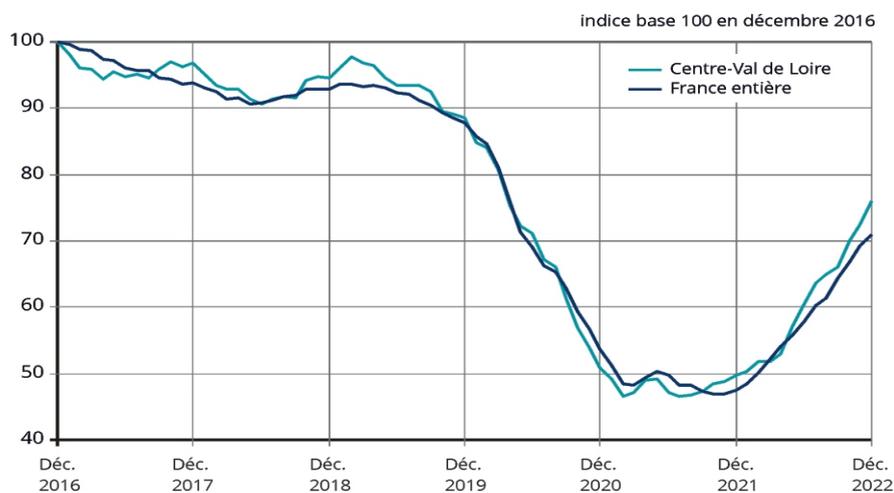
¹ : évolution qui aurait été observée pour les créations de sociétés pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Etablissements - Sirene).

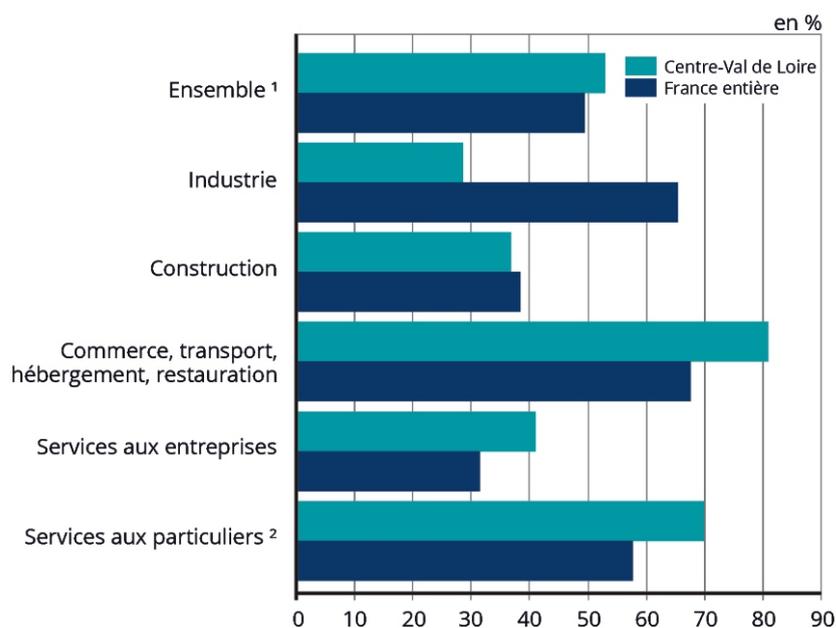
► 4. Évolution des défaillances d'entreprises



Notes : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France

► 5. Évolution entre 2021 et 2022 du nombre de défaillances d'entreprises par secteur en Centre-Val de Loire



¹ : y compris agriculture.

² : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Fiben, Banque de France.

► Pour en savoir plus

- « L'activité résiste » Note de conjoncture régionale – 4^e trimestre 2022, avril 2023.
- Hofsterrer É., « Le rythme des créations d'entreprises ralentit en 2022 », Insee première n° 1936, février 2023.
- Chalot C., Simonovici M., « En 2019, 61 % des entreprises classiques sont encore actives cinq ans après leur création », Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 84, mars 2022.

► Sources

- Créations d'entreprises.
- Défaillances d'entreprises.
- Banque de France.

► Documentation : Créations d'entreprises

- Note méthodologique sur les créations d'entreprises (pdf, 116 Ko).
- Refonte du dispositif de calcul des créations d'entreprises (pdf, 130 Ko).
- Correction de la répartition des créations d'entreprises individuelles (2021) (pdf, 58 Ko).

► Nomenclature

- Nomenclature agrégée - NA, 2008.

Toujours plus de micro-entrepreneurs en Centre-Val de Loire

En 2022, plus de 75 000 micro-entrepreneurs sont enregistrés en Centre-Val de Loire, parmi lesquelles 61,0 % ont déclaré une activité, c'est-à-dire un chiffre d'affaires positif. Ils sont majoritairement installés dans les territoires urbains et leur chiffre d'affaires est en progression. Deux micro-entrepreneurs en activité sur cinq sont artisans.

Les micro-entrepreneurs toujours plus nombreux en région Centre-Val de Loire

À la fin du 1^{er} semestre 2022, 75 040 micro-entrepreneurs ► **définition** sont enregistrés en région Centre-Val de Loire, soit 9 200 de plus qu'un an auparavant (+ 14,0 %). Les micro-entrepreneurs sont en effet toujours plus nombreux, même si l'évolution marque le rebond post-crise sanitaire (+ 20,1 % au 1^{er} semestre 2021 par rapport au 1^{er} semestre 2022).

Parmi ces micro-entrepreneurs, 45 810 ont déclaré une activité (+ 12,8 % en un an), c'est-à-dire un chiffre d'affaires positif. Cela représente 61,0 % d'entre eux, légèrement moins qu'au 1^{er} semestre 2021 (- 0,7 point) ► **figure 1**.

La croissance annuelle du nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs est sensible dans tous les départements de la région Centre-Val de Loire, allant de 11,6 % dans le Loir-et-Cher à 14,7 % en Eure-et-Loir.

Le chiffre d'affaires reste dynamique

Ces micro-entrepreneurs économiquement actifs ont déclaré un chiffre d'affaires semestriel total de 366,7 millions d'euros, en progression de 19,1 % par rapport au 1^{er} semestre 2021, et de 73,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2020, marqué par le confinement.

Le chiffre d'affaires mensuel moyen est de 1 330 euros, soit 5,6 % de plus que l'année précédente, après un très fort rattrapage en 2021, le 1^{er} semestre 2020 étant le point le plus bas de la période récente (1 030 euros). Ce chiffre d'affaires moyen est plus élevé dans les départements de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir (1 410 euros), et plus faible dans le Cher (1 190 euros) ► **figure 2**.

Une localisation plutôt urbaine

La répartition des micro-entrepreneurs sur le territoire régional est concentrée pour plus de la moitié d'entre eux en Indre-et-Loire (27,8 %) et dans le Loiret (26,1 %). Dans le Loiret en outre, les micro-entrepreneurs sont surreprésentés par rapport aux travailleurs indépendants ► **définition** (+ 1,7 point), ainsi qu'en Eure-et-Loir (15,7 % des micro-entrepreneurs pour 14,6 % des autres travailleurs indépendants). L'Indre compte la proportion la plus faible de micro-entrepreneurs de la région (7,6 %).

Par ailleurs 51,2 % des micro-entrepreneurs sont installés en zone urbaine, soit moins que les autres travailleurs indépendants (56,0 %), auxquels s'ajoutent 28,0 % d'entre eux en zone rurale mais sous influence d'un grand pôle urbain (24,7 % pour les autres travailleurs indépendants) ► **figure 3**.

Un profil plus artisanal et plus masculin

En région Centre-Val de Loire, 42,0 % des micro-entrepreneurs en activité sont artisans, 27,0 % sont commerçants et 31,0 % exercent une profession libérale. L'immédiat rebond post-crise avait profité aux commerçants (+ 21,5 % actifs entre le 1^{er} semestre 2021 et le 1^{er} semestre 2020). Un an plus tard, ce sont les professions libérales qui voient leur nombre progresser fortement (+ 23,3 % au 1^{er} semestre de 2022, contre + 10,9 % pour les artisans et + 5,3 % pour les commerçants) ► **figure 4**.

Les femmes micro-entrepreneurs sont sous-représentées chez les artisans et les commerçants (respectivement 37,4 % et 37,7 %), alors qu'elles sont majoritaires pour les professions libérales (54,4 %). Globalement, la part des femmes dans les micro-entrepreneurs de la région est de 42,8 %, pour un chiffre

d'affaires encore plus à leur désavantage (35,2 % seulement) ► **figure 5**.

Des évolutions contrastées selon les secteurs d'activité

La dynamique observée est très différente d'un secteur à l'autre. Ainsi, l'évolution du nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs au 1^{er} semestre 2022 varie de - 20,3 % dans les activités de poste et de courrier à 36,9 % pour les activités sportives.

Après la nette fulgurance due à la crise sanitaire et aux nouveaux modes de consommation observés (livraison de repas, achats en ligne, etc), le nombre de micro-entrepreneurs actifs dans les activités de poste et de courrier reste encore supérieur à celui de 2019 (+ 800 micro-entrepreneurs actifs en 3 ans), malgré leur diminution.

Outre les activités sportives, les activités d'arts et spectacles (+ 33,0 %), les autres services personnels (+ 28,4 %) et les activités de nettoyage (+ 21,9 %) continuent d'enregistrer des progressions soutenues.

En revanche, les activités de commerce de détail alimentaire hors métier de bouche (- 5,2 %) et les activités de commerce et réparation automobile (- 0,2 %) sont en retrait.●

Frédérique Borie (Urssaf)

► Pour en savoir plus

- Source et méthodologie : Micro-entrepreneurs.
- Étude : Portrait des micro-entreprises en Centre-Val de Loire.
- Open data Urssaf : Explore, Open.urssaf.

► 1. Nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs et chiffre d'affaires en Centre-Val de Loire

	Semestre 1 2020	Semestre 2 2020	Semestre 1 2021	Semestre 2 2021	Semestre 1 2022	Évolution Semestre 1 2021/2020 (en %)	Évolution Semestre 1 2022/2021 (en %)
Micro-entrepreneurs administrativement actifs (en nombre)	54 780	56 920	65 800	66 380	75 040	20,1	14,0
- dont Micro-entrepreneurs économiquement actifs (en nombre)	34 190	38 980	40 600	45 300	45 810	18,7	12,8
Chiffre d'affaires déclaré (en milliers d'euros)	211 400	285 400	308 000	358 400	366 700	45,7	19,1
Chiffre d'affaires mensuel moyen (en euros)	1 030	1 220	1 260	1 320	1 330	22,3	5,6
Taux de micro-entrepreneurs avec chiffre d'affaires (en %)	62,4	68,5	61,7	68,2	61,0	- 0,7 pts	- 0,7 pts

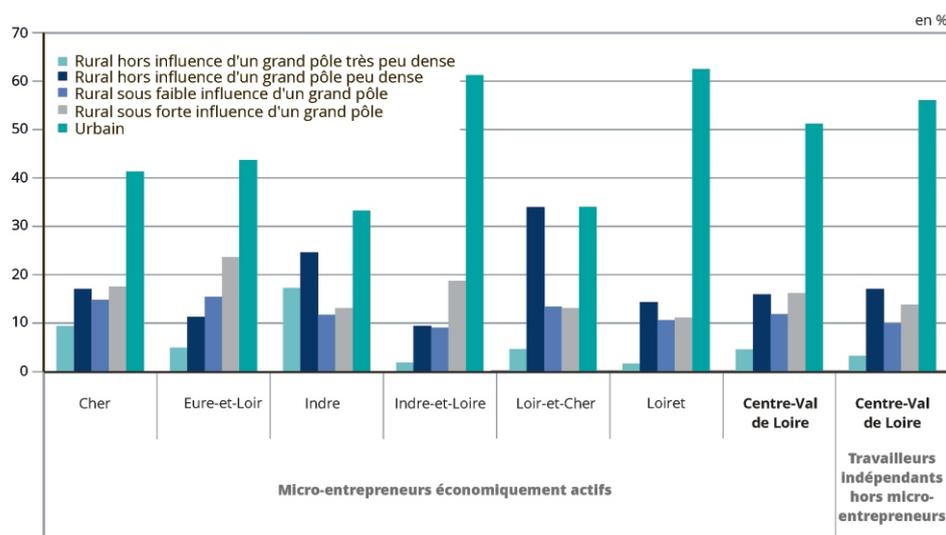
Source : Urssaf

► 2. Nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs et chiffre d'affaires par département en Centre-Val de Loire

	Semestre 1 2021 (en nombre)	Semestre 2 2021 (en nombre)	Semestre 1 2022 (en nombre)	Structure Semestre 1 2022 (en nombre)	Évolution Semestre 1 2022/2021 (en %)	Chiffre d'affaires Semestre 1 2022 (milliers d'euros)	Chiffre d'affaires mensuel moyen Semestre 1 2022 (euros)
Cher	4 330	4 830	4 880	10,7	12,7	34 920	1 190
Eure-et-Loir	6 250	7 120	7 170	15,7	14,7	60 840	1 410
Indre	3 060	3 450	3 490	7,6	14,1	26 310	1 260
Indre-et-Loire	11 250	12 440	12 720	27,8	13,1	107 220	1 410
Loir-et-Cher	5 020	5 600	5 600	12,2	11,6	44 370	1 320
Loiret	10 680	11 870	11 950	26,1	11,9	93 090	1 300
Centre-Val de Loire	40 590	45 310	45 810	100,0	12,9	366 740	1 330

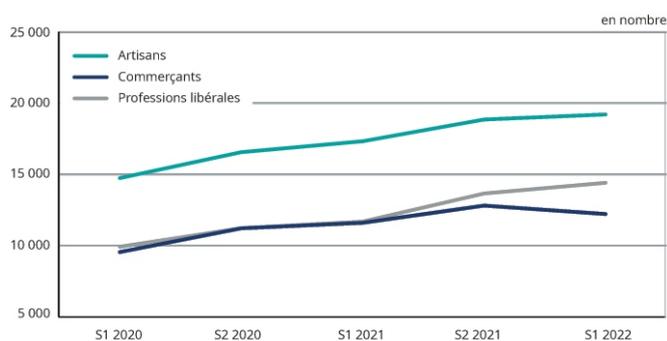
Source : Urssaf

► 3. Localisation des micro-entrepreneurs économiquement actifs par type de zone au 1^{er} semestre 2021 en Centre-Val de Loire



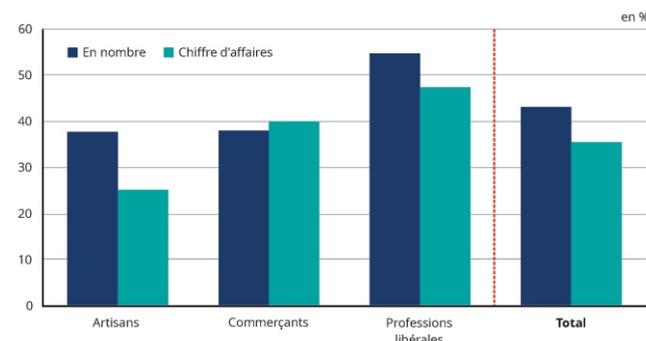
Source : Urssaf

► 4. Évolution semestrielle du nombre de micro-entrepreneurs économiquement actifs par grand secteur d'activité en Centre-Val de Loire



Source : Urssaf

► 5. Part des femmes parmi les micro-entrepreneurs au 1^{er} semestre 2022 en Centre-Val de Loire



Source : Urssaf

Une configuration inédite des crédits et des dépôts à vue des sociétés non financières

La croissance de l'encours de crédit bancaire aux sociétés non financières a de nouveau progressé en 2022 (+ 8,8 % dans la région Centre-Val de Loire), aussi bien pour les services et l'industrie que pour les petites et moyennes entreprises (PME) dont l'encours à court terme augmente de 4,4 %. L'endettement bancaire net reste faible, en raison du maintien en trésorerie d'une partie significative de l'endettement contracté durant la crise sanitaire. En effet, le relâchement des contraintes sanitaires et le report des remboursements des prêts garantis par l'État en 2021 avaient engendré des situations de trésorerie confortables pour les chefs d'entreprises de la région Centre-Val de Loire. Ce soutien de l'État aux entreprises avait contribué au taux de défaillance d'entreprises historiquement bas en 2021. Ce taux a augmenté de manière continue en 2022, mais le niveau de décembre 2022 reste inférieur à celui d'avant la crise sanitaire.

Un important soutien financier accordé aux entreprises dont les effets s'estompent

En 2020, pour atténuer les conséquences économiques de la pandémie, les autorités gouvernementales publiques et les banques centrales ont pris en charge une partie des coûts des entreprises, notamment salariaux (activité partielle, exonérations de charges fiscales et sociales) et différentes mesures visant spécifiquement leurs flux financiers (reports de charges, prêts garantis par l'État, maintien de taux d'intérêt bas jusque mi-2022 par la BCE et accroissement de la liquidité des banques). Ainsi, les chiffres d'affaires ont été préservés et la dégradation des trésoreries des entreprises a été limitée dans le temps, de façon très nette dans l'industrie et plus progressivement dans les services, en raison du fort impact de la crise sanitaire sur les services de proximité. En 2021, les niveaux de trésorerie estimés par les chefs d'entreprises apparaissaient confortables. C'est moins le cas en 2022 avec une dégradation pendant l'été suivie d'un rétablissement complet dans les services, mais assez partiel dans l'industrie ► **figure 1**. La hausse des coûts de production n'est répercutée que partiellement dans les prix de vente, le remboursement des prêts garantis par l'État se poursuit et les taux montent notablement en 2022 (taux d'intérêt des crédits bancaires à 3,13 % en décembre 2022, plus du double de décembre 2021).

Un taux de défaillance des entreprises qui revient vers son niveau d'avant-crise sanitaire et un endettement qui progresse plus vite que la moyenne nationale

Ce soutien massif avait montré son efficacité avec un taux de défaillance d'entreprises demeuré faible tout au long de l'année 2021. La hausse des défaillances a été continue en

2022 pour atteindre 41 300 en décembre 2022, un niveau qui reste inférieur à l'avant-crise sanitaire. La forte progression des financements bancaires aux sociétés non financières se confirme en 2022, elle est liée non à des mesures de soutien des pouvoirs publics mais à une réintermédiation du financement des entreprises (SNF, sociétés non financières) ► **figure 2**. En glissement annuel, les financements bancaires augmentent de 8,8 % en région Centre-Val de Loire contre une moyenne nationale de + 3,4 %.

L'endettement des petites et moyennes entreprises (PME) à court terme avait diminué de 3,6 % en 2021. Il avait très largement contribué en 2020 à la croissance de l'endettement des sociétés non financières (hausse de près de 20,0 % par rapport à 2019). Il augmente de 4,4 % en 2022 ► **figure 3**. Cette croissance, moins marquée que pour les grandes entreprises, est liée au crédit d'investissement (+ 3,6 % des crédits à l'équipement en région Centre-Val de Loire en 2022).

Alors qu'en 2020 l'endettement se concentrait essentiellement sur le court terme, ce n'était plus le cas en 2021, avec une réorientation du crédit bancaire vers des maturités plus longues. Cette tendance perdure en 2022, avec un recul de 4,5 % des crédits de trésorerie aux entreprises en région Centre-Val de Loire ► **figure 4**. Si les caractéristiques et les modalités de remboursement des prêts garantis par l'État - qui les apparentent à certains égards à des crédits de moyen terme - pouvaient expliquer que la durée des crédits accordés aux sociétés non financières se soit allongée en 2021, il convient aussi de souligner le phénomène de réintermédiation bancaire du financement des entreprises en 2022 avec une préférence marquée pour les crédits d'investissement à plus long terme.

En termes sectoriels, des différences importantes sont observables au sein du secteur

marchand : les grandes entreprises ont des encours qui progressent deux à trois fois plus que les PME, la croissance est surtout portée par les entreprises industrielles et plus encore par celles de conseil et service aux entreprises.

En conclusion, sur l'ensemble de l'année 2022, les flux d'endettement des sociétés non financières ont progressé, tirés à la hausse par les crédits à l'équipement. Néanmoins les estimations par les chefs d'entreprises de leur niveau de trésorerie se sont nettement dégradées à l'été 2022 avant de se redresser à la fin de l'année. Le redressement reste partiel dans l'industrie. Les hausses de prix ne rattrapent pas complètement la progression des coûts de production. La hausse très nette au 2^e semestre 2022 des coûts des emprunts contribue également à expliquer la dégradation de la situation. Dans un contexte géopolitique incertain, il est encore trop tôt pour savoir si en 2023 les flux d'endettement seront aussi nettement en croissance, si la modération des flux de trésorerie perdurera ou encore si la réorientation du crédit bancaire vers le financement des investissements se confirmera. ●

David HUEBER (Banque de France)

Méthodologie :

Précision méthodologique sur le champ des statistiques mensuelles des dépôts et crédits : les données sont établies à partir de la centralisation des déclarations mensuelles par les banques adhérentes à la Fédération bancaire française des financements et dépôts des sociétés non financières implantées en région Centre-Val de Loire. Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

► Pour en savoir plus

- Banque de France : Crédits dans les régions Françaises – décembre 2022.
- Banque de France : Accès des entreprises au crédit – Quatrième trimestre 2022.

► 1. Soldes d'opinion des chefs d'entreprise sur leur situation de trésorerie

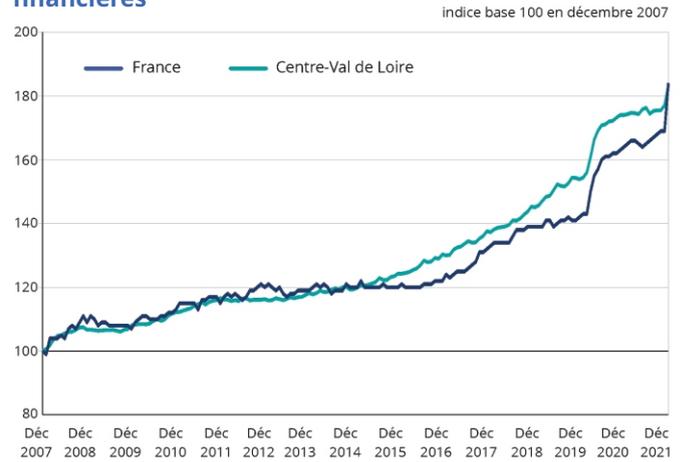


Note : le solde d'opinion sur la situation de trésorerie mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré un niveau de trésorerie considéré au-dessus de la normale et celles ayant déclaré un niveau considéré en dessous de la normale au cours du mois passé. En situation, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une estimation au-dessus (en-dessous) de la normale. Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes - 200 et + 200. Pour décembre 2022, le solde d'opinion s'établit à 18 points dans les services marchands et - 2 points dans l'industrie. Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : entreprises des services marchands et industrielles de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.

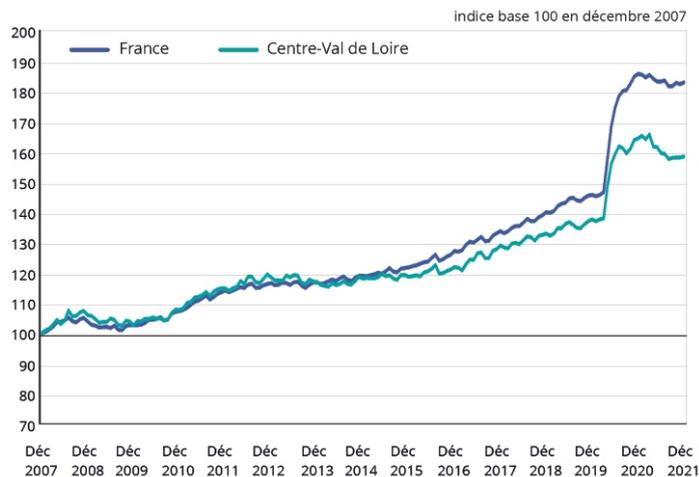
► 2. Financement bancaire des entreprises non financières



Champ : toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle auprès des établissements de crédit, Banque de France.

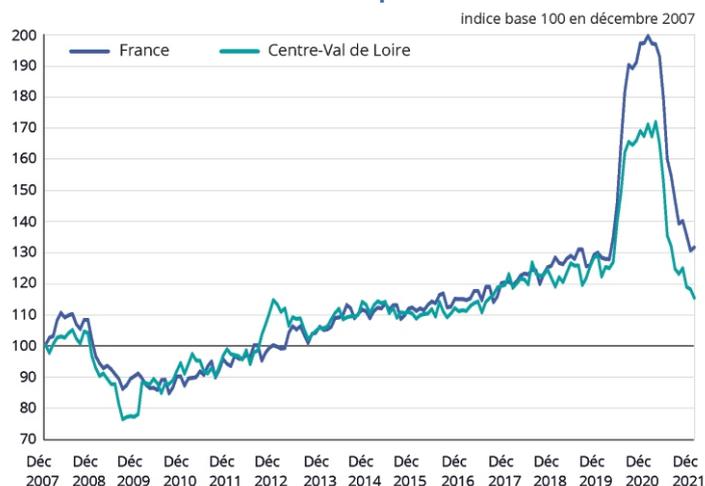
► 3. Crédits mobilisés et mobilisables dans les PME hors micro-entreprises



Champ : toutes les PME hors micro-entreprises de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle auprès des établissements de crédit, Banque de France.

► 4. Crédits à court des entreprises non financières



Champ : toutes entreprises confondues, hors activités financières et administrations publiques, de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle auprès des établissements de crédit, Banque de France.

L'envolée des prix des grandes cultures et des moyens de production s'étend aux autres secteurs

L'année 2022 est marquée par la sécheresse, les fortes températures et une hausse historique des prix, liée à la reprise économique mondiale et au conflit russo-ukrainien. Les oléagineux (colza et tournesol) ont vu leurs surfaces augmenter. Déjà élevés lors de la campagne précédente, les cours de grandes cultures ont bondi à l'annonce de la guerre en Ukraine. La viticulture a réussi une vendange correcte en volume et prometteuse en qualité malgré des aléas climatiques. Le commerce du vin a été dynamique en 2022, avec des prix revus à la hausse. Les prairies ont subi la sécheresse de l'année, mais les excédents de 2021 ont permis de passer l'année. Le prix du lait atteint des sommets en 2022, tout comme les cours de la viande bovine, de l'agneau et du porc sous l'effet d'une forte demande que l'offre peine à satisfaire. Les abattages de volailles diminuent à nouveau. Le prix des intrants agricoles explose sous l'influence du prix des engrais et amendements dépendant de la Russie et de son gaz.

La campagne 2021-2022 est marquée par la sécheresse et des températures élevées. D'octobre 2021 à septembre 2022, le déficit pluviométrique est de 20,0 % par rapport à la moyenne 1991-2020 et la moyenne des températures dépasse d'un degré la normale (moyenne 1991-2020).

Les grandes cultures : des récoltes correctes et des cours records

L'été 2021 ayant été humide, les semis de colza se sont déroulés dans de bonnes conditions. Les céréales d'automne sont semées en sols secs, avec des levées hétérogènes. Les pluies de décembre améliorent la réserve utile des sols. L'hiver est plutôt doux. Le printemps sec limite le développement des maladies et des ravageurs. Les pluies de juin permettent de soulager toutes les cultures. La moisson 2022 est avancée de deux semaines. Les rendements sont corrects, sans euphorie, mais la valeur des récoltes progresse, les prix records compensant largement la baisse de la production. Les cultures récoltées en fin d'été souffrent fortement de la sécheresse et des pics de chaleur tout au long de l'été ► **figures 1 et 2.**

La production de blé tendre diminue de 10,5 % par rapport à 2021, du fait d'une baisse des surfaces (- 5,0 %) et des rendements (- 6,0 %) ► **figure 3.** La production d'orge est en léger recul (- 2 %), malgré une progression des surfaces de plus de 9,0 %. Du fait de la sécheresse estivale, la production de maïs recule de 22,0 % sur un an, avec une baisse de 6,0 % des surfaces. La production de colza progresse de 24,0 % sur un an, avec des surfaces en hausse (+ 22,0 %) et des rendements supérieurs de deux quintaux par hectare à la moyenne quinquennale.

Dans un contexte d'incertitude sur la disponibilité de l'offre suite au conflit en Ukraine, les cours des grandes cultures atteignent des records ► **figure 4.** Le cours du blé tendre gagne 43,0 % en 2022 par rapport à

2021, celui de l'orge 39,0 %, le maïs 40,0 % et le colza, déjà haut en 2021, gagne encore + 28,0 % sur un an, avec un pic à plus de 1 000 euros la tonne en avril.

La viticulture : des volumes satisfaisants et des vins aromatiques

L'année 2022, marquée par une succession d'aléas climatiques tout au long de la campagne, permet de renouer avec des vendanges satisfaisantes tant au plan quantitatif que qualitatif. La production régionale de vin devrait être supérieure de 58,0 % à celle de l'année précédente pénalisée par un épisode de gel exceptionnel, et de 11,0 % par rapport à la moyenne quinquennale. La petite récolte 2021 et le niveau de l'offre disponible entraînent une remontée des cours. L'activité commerciale est soutenue et le marché dynamique.

Les légumes et fruits : de bons prix mais des conditions de culture complexes

La campagne de commercialisation des pommes et des poires récoltées en 2021 a été amputée, mais les prix sont restés fermes. Les vagues de chaleur de l'été entraînent des problèmes de qualité des fruits, mais les volumes sont en hausse après une année 2021 désastreuse. Les productions de légumes sont retardées par le prix de l'énergie servant à chauffer les serres. Celles de l'Orléanais subissent de gros dégâts d'orage. La chaleur et la sécheresse compliquent les conditions de cultures, mais les volumes écoulés et les prix sont satisfaisants tout l'été, avec une forte demande.

Les productions animales : une hausse des prix de la viande quatre fois plus rapide que l'inflation

Les prairies régionales ont souffert du manque d'eau au printemps puis à l'été et la

repousse automnale a manqué. Au final, la baisse de production est de 21,0 % sur un an et de 13,0 % par rapport au rendement de référence. Les ensilages de maïs non irrigués sont catastrophiques.

Le prix moyen du lait de vache s'envole en 2022 (+ 18,0 % sur un an), à 452 euros les 1 000 litres. Les effectifs et le nombre de producteurs poursuivent leur baisse (- 3,5 % et - 3,8 %, respectivement) et les livraisons régionales diminuent (- 0,5 %). Les livraisons de lait de vache bio progressent de 16,5 % sur un an et représentent 2,1 % de la production régionale, mais le prix en bio augmente moins que le prix moyen du lait de vache, de + 7,0 % sur un an.

Le prix du lait de chèvre augmente de 7,5 % par rapport à 2021. Il est supérieur à la moyenne nationale (+ 49 euros pour 1 000 litres). Le nombre de producteurs et les effectifs baissent, mais les volumes livrés augmentent de 5,4 % sur un an. Les livraisons de lait de chèvre bio représentent 1,2 % des livraisons régionales de lait de chèvre.

Le cours de la viande bovine s'envole en 2022 (+ 23,0 % sur un an), à 5,14 euros/kg de carcasse. L'offre manque et ne parvient pas à satisfaire la demande d'origine France, avec une décapitalisation du cheptel encore en cours. Les exportations de brouillards chutent de 7,2 % sur un an, et atteignent le niveau le plus bas depuis 2013. Les prix bondissent de 28,0 % sur un an, avec une demande italienne et espagnole qui peine à être satisfaite.

Le cours des porcs est reparti en forte hausse, à + 26,0 % sur un an. L'offre ne parvient pas à satisfaire une demande croissante.

Les volumes d'abattage sont à la baisse en 2022, sauf pour les ovins. À - 5,6 % sur un an, les abattages de bovins freinent leur progression : le volume de vaches abattues baisse de 10,0 % après une période de forte décapitalisation - de baisse de la taille du cheptel - qui a permis une remontée des cours de la viande. Les abattages de volailles poursuivent leur baisse (- 5,6 % sur un an).

► Pour en savoir plus

- Les bilans annuels de l'agriculture en région Centre-Val de Loire.

Le coût des moyens de production atteint des sommets

Après une année de hausse en 2021 liée à la reprise économique post-crise sanitaire, et sous l'effet du conflit russo-ukrainien depuis le début de l'année, le prix des intrants explose littérale-

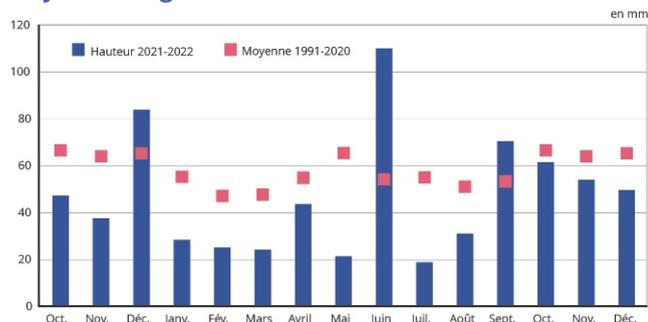
ment en 2022, (+ 29,0 %, en moyenne annuelle). Le prix des engrais et amendements augmente de 76,0 % en moyenne annuelle et celui de l'énergie et des lubrifiants gagne 45,0 %.

Les produits et services vétérinaires poursuivent leur augmentation régulière. Le prix des

aliments des animaux a bondi au déclenchement du conflit en Ukraine, les craintes de pénurie de céréales et oléagineux ont affolé les marchés

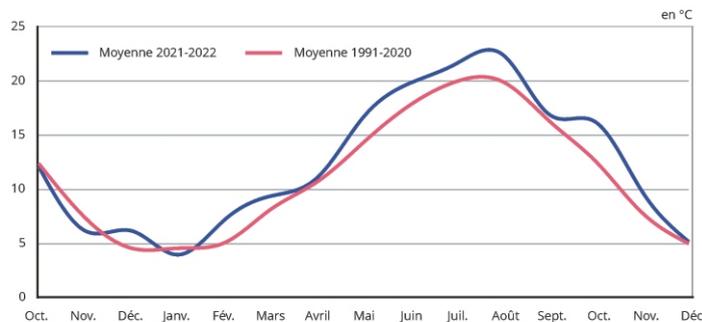
► **figure 5.** ● **Gaëtan Buisson (Draaf Centre-Val de Loire)**

► 1. Hauteur des précipitations en 2021-2022 : moyennes régionales



Champ : Centre-Val de Loire.
Source : Météo France.

► 2. Températures en 2021-2022 : moyennes régionales



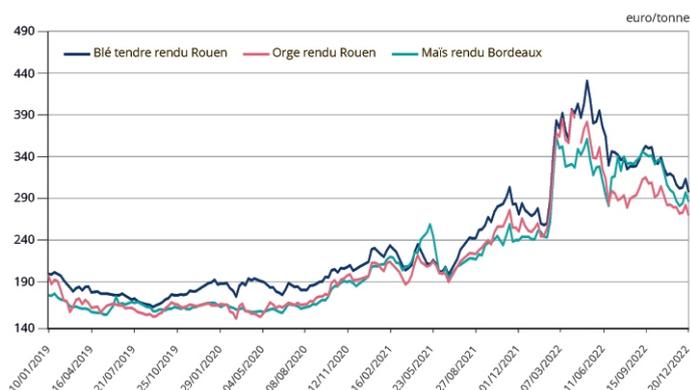
Note : moyenne des températures journalières relevés dans les observatoires de la région.
Champ : Centre-Val de Loire.
Source : Météo France.

► 3. Céréales et oléoprotéagineux en 2022 en Centre-Val de Loire

	Superficie (ha)			Rendement (q/ha)			Production (1 000 q)		
	2022	Évolution 2022/2021 (%)	Évolution 2022/moyenne 2017-2021 (%)	2022	Évolution 2022/2021 (%)	Évolution 2022/moyenne 2017-2021 (%)	2022	Évolution 2022/2021 (%)	Évolution 2022/moyenne 2017-2021 (%)
Blé tendre	607 265	- 5,3	- 4,3	68	- 5,6	- 2,3	41 288	- 10,5	- 6,8
Blé dur	70 520	- 16,9	- 11,3	68	7,9	1,3	4 813	- 10,0	- 9,5
Orge, escourgeon	304 845	9,4	- 0,7	64	- 9,9	- 1,1	19 368	- 1,9	- 2,1
Avoine	8 025	- 18,4	- 15,3	40	- 14,9	- 11,6	323	- 29,6	- 25,1
Mais-grain (hors semences)	113 945	0,4	- 10,2	87	- 16,3	- 8,5	9 887	- 21,8	- 17,2
Mais grain irrigué	65 515	- 15,5	- 22,8	109	- 4,4	- 0,3	7 161	- 20,6	- 22,2
Mais grain non irrigué	48 430	34,6	15,0	56	- 34,9	- 15,0	2 726	- 24,8	- 0,1
Triticale	25 665	- 4,5	8,2	45	- 10,0	- 3,4	1 159	- 13,9	3,7
Colza	271 970	21,6	13,2	35	2,9	5,0	9 599	24,6	20,7
Tournesol	114 295	16,0	36,4	23	- 20,7	- 9,6	2 644	- 6,1	26,8
Pois protéagineux	21 345	- 30,7	- 22,7	29	3,6	- 13,4	618	- 29,1	- 32,1
Féveroles et fèves	11 185	- 17,8	- 6,6	22	- 8,3	- 5,5	243	- 25,7	- 12,3

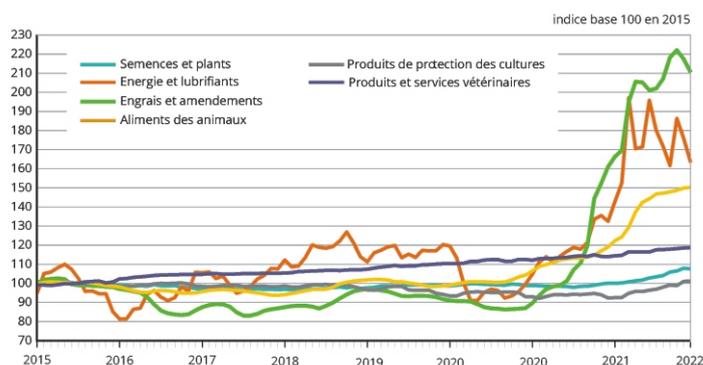
Champ : Centre-Val de Loire.
Source : Agreste, statistique agricole annuelle provisoire 2022.

► 4. Les cours des céréales



Champ : Centre-Val de Loire.
Source : France Agrimer.

► 5. Indice des prix des principaux intrants dans le Centre-Val de Loire



Champ : Centre-Val de Loire.
Source : Insee, Service de la Statistique et de la Prospective (SSP).

L'industrie régionale en 2022 résiste dans un contexte incertain

En dépit des effets des restrictions sanitaires au début de l'année 2022, de la situation géopolitique incertaine génératrice de hausse des coûts, d'une inflation en hausse qui a conduit à des augmentations successives de taux d'intérêt, l'activité industrielle mesurée dans la région Centre-Val de Loire est restée en croissance en 2022. Si les difficultés d'approvisionnement sont en baisse dans la deuxième moitié de 2022, les problèmes de recrutement ne diminuent pas et la hausse des coûts de l'énergie affecte les marges.

Une résilience de l'activité de l'industrie manufacturière dans un contexte difficile

Après deux années consécutives de croissance en 2017-2018, l'industrie régionale avait souffert en 2019 d'une dégradation des échanges extérieurs au quatrième trimestre, dans un environnement international fragilisé. Visible dès le mois d'avril 2020, la reprise de l'activité industrielle régionale (mesurée au travers des soldes d'opinion des chefs d'entreprises) concernait toutefois dans un premier temps les industries agroalimentaires et pharmaceutiques, les industries de première nécessité, avant de s'étendre aux autres secteurs. En 2021, contrairement au secteur des services marchands, les vagues épidémiques, y compris celle du variant Omicron en fin d'année, et les périodes de confinement ont eu un impact limité sur l'activité industrielle.

En 2022 sur l'ensemble de l'année, les soldes d'opinion ► **méthodologie** des chefs d'entreprise de l'industrie manufacturière sur leur activité du mois écoulé se sont tassés avec cependant un léger mieux sur la fin de l'année ► **figure 1**. L'activité a résisté en 2022 et est restée en expansion selon les volumes de production et les carnets de commande, malgré de nombreux facteurs défavorables : plus de 50 % des chefs d'entreprise interrogés mentionnent des difficultés de recrutements ; plus de 40 % des difficultés d'approvisionnement en décembre 2022, contre 64 % en avril 2022 ; en décembre 2022 près de 40 % des entreprises

interrogées mentionnent un impact fort ou faible des prix de l'énergie sur leur activité. L'activité semble devoir continuer sur cette lancée au début de 2023. Les carnets de commandes qui ont dépassé leurs niveaux d'avant-crise à partir de mars 2021 se sont érodés tout au long de l'année 2022 sans toutefois baisser fortement ► **figure 2**.

Des évolutions contrastées selon les sous-secteurs

Cependant, la résilience de l'activité en 2022 masque des évolutions contrastées d'un secteur à l'autre dans l'industrie régionale. L'activité des industries agroalimentaires poursuit sa progression en 2022, même s'il apparaît que la hausse des prix à la production dépassent celle du chiffre d'affaires. C'est le cas également de la métallurgie, dont l'activité est davantage en progression qu'en 2021. Le secteur aéronautique est en forte reprise (reprise du trafic aérien et remontée en cadence progressive des constructeurs) avec une augmentation du chiffre d'affaires nettement supérieure à la progression des coûts de production. Le rétablissement est en cours dans la filière automobile qui enregistre une légère baisse de son chiffre d'affaires 2022 et pour laquelle l'année 2023 s'annonce bien meilleure (amélioration des conditions d'approvisionnement en semi-conducteurs, mais progression des coûts de production plus importante que dans le secteur aéronautique).

Dans les secteurs du textile, du bois et de l'industrie, des cosmétiques, la hausse de

chiffre d'affaires est plus marquée qu'en 2021 et dépasse la croissance des coûts de production. Si l'export joue un rôle notable dans la progression du chiffre d'affaires du secteur de la cosmétique, des effets de rattrapage d'un exercice 2020 très négatif jouent par ailleurs encore en 2022.

Le secteur des équipements électriques et électroniques et autres machines, la fabrication de plastiques et l'industrie pharmaceutique enregistrent une croissance moins prononcée qu'en 2021 avec une hausse des coûts à la production supérieure à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Le secteur de l'imprimerie, en croissance en 2022, connaît en 2023 des difficultés.

Nombre de secteurs qui ont supprimé de nombreux emplois en 2020 ne compensent pas les emplois perdus malgré des embauches, comme pour le secteur de l'aéronautique ou des cosmétiques, alors que c'est le cas pour les investissements.

L'année 2023 s'annonce lourde d'incertitudes avec des attentes de hausse de chiffres d'affaires en deçà du niveau de 2022, avec parfois des baisses attendues notamment dans le secteur de la métallurgie. Au-delà des différences de performance sectorielles, les données montrent que s'opère un resserrement des marges des entreprises et une diminution de la progression de la valeur ajoutée avec un risque de légère récession en 2023. ●

David Hueber (Banque de France)

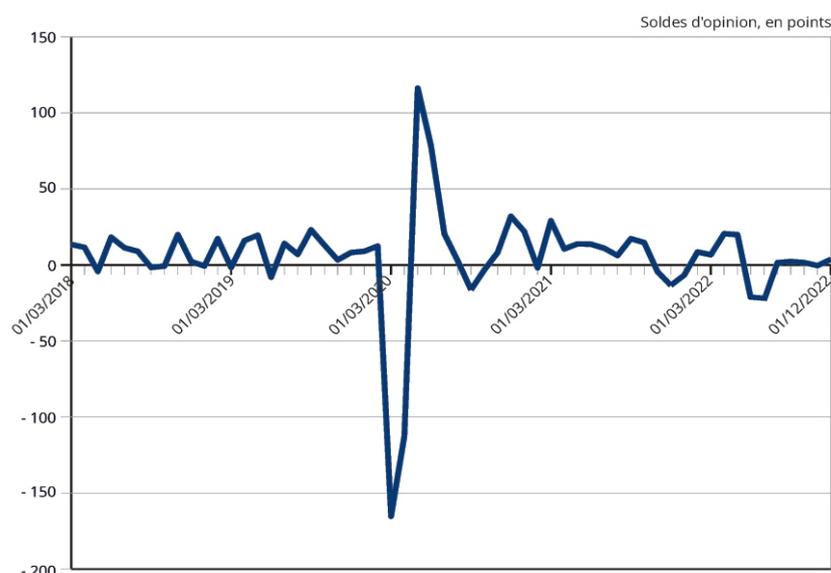
Méthodologie

L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France retrace l'activité dans l'industrie et le bâtiment. La collecte est effectuée par les succursales du réseau de la Banque auprès d'un échantillon composé d'environ 8 500 entreprises ou établissements (dont 400 pour la région Centre-Val de Loire). Les informations sont recueillies au cours d'entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise, puis traduites sous forme de notations chiffrées, correspondant aux opinions exprimées par les informateurs, sur plusieurs variables (production, livraisons, commandes, stocks, prix, effectifs...), au cours du mois écoulé par rapport au mois précédent. Les réponses possibles s'inscrivent sur une échelle à sept graduations (forte augmentation, augmentation, légère augmentation, stabilité, légère diminution, diminution, forte diminution). Chaque réponse fait ainsi l'objet d'une pondération accordant un poids double aux réponses de variations jugées fortes (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux variations jugées « normales », et un poids moitié moindre aux variations jugées légères par rapport à ces mêmes variations « normales ». S'agissant de l'état des carnets de commandes, les réponses sont codées suivant une échelle similaire à celle des variations, par rapport à un niveau jugé normal par le chef d'entreprise sur la période considérée. Pour le calcul des résultats, les notations chiffrées sont en outre pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats. À divers niveaux de regroupement, les notations permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes, appelées « soldes d'opinion » ; elles expriment la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières. amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières.

► Pour en savoir plus

- Tendances régionales - Centre-Val de Loire | Banque de France.
- Les entreprises en Centre-Val de Loire : bilan 2022 et perspectives 2023 (Banque de France).

► 1. Soldes d'opinion sur l'évolution de la production dans l'industrie



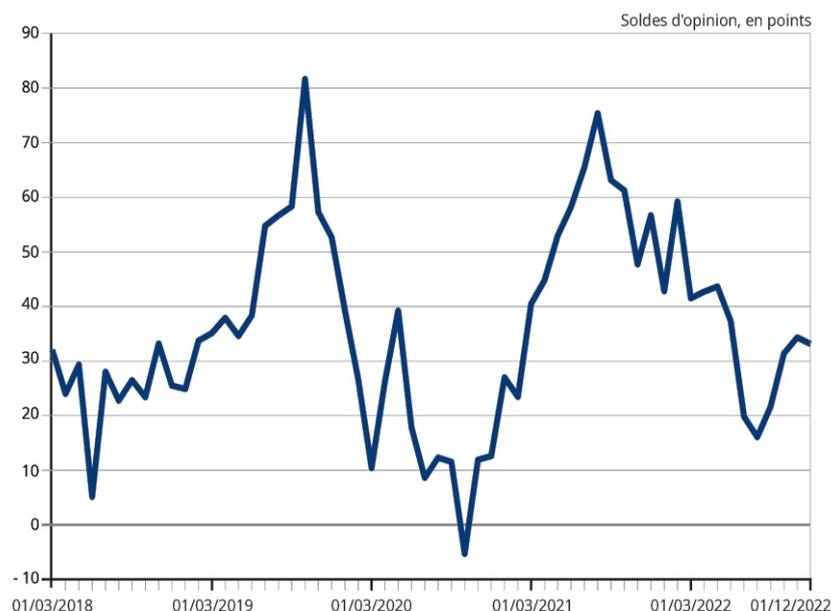
Note : le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré une hausse de l'activité et celles ayant déclaré une baisse au cours du mois passé. En évolution, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une hausse (baisse). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes - 200 et + 200. Pour décembre 2022, le solde d'opinion s'établit à 6 points dans l'industrie.

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : entreprises industrielles de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.

► 2. Soldes d'opinion sur l'état des carnets de commandes



Note : le solde d'opinion sur la situation des carnets de commande mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré un niveau des carnets de commande considéré au-dessus de la normale et celles ayant déclaré un niveau considéré en dessous de la normale au cours du mois passé. En situation, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une estimation au-dessus (en-dessous) de la normale. Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes - 200 et + 200. Pour décembre 2022, le solde d'opinion s'établit à 8 points dans l'industrie.

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : entreprises industrielles de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.

Un secteur résilient en 2022 dans un contexte incertain, malgré des difficultés de recrutement, d'approvisionnement et de hausse des coûts de l'énergie

Après un fort rebond en 2021, l'activité du bâtiment progresse moins vite en 2022 du fait de plusieurs facteurs notamment du manque de moyens humains et de matériaux. Les perspectives sont plutôt négatives pour 2023.

Un tassement de l'activité dans un contexte qui s'assombrit

Après une perte d'activité (mesurée au travers des soldes d'opinion des chefs d'entreprises) massive pendant le premier confinement de 2020, le secteur du bâtiment a rebondi rapidement en 2021 en dépit des vagues épidémiques.

Durant toute l'année 2022, chaque enquête mensuelle de conjoncture régionale montre un jugement qui reste positif des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité malgré une érosion certaine ► **figure 1**. Le gros œuvre est le sous-secteur le plus négativement touché, le second œuvre étant en croissance.

Le fléchissement de l'activité s'accroît dans la deuxième moitié de l'année, en raison de plusieurs facteurs : difficultés d'approvisionnement et de recrutement persistantes, coût de l'énergie, hausse des taux d'intérêts et baisse de la solvabilité de certains dossiers

clients. Malgré cela, le solde des opinions demeure en ligne avec sa moyenne de longue période. De même, l'opinion sur les carnets de commandes est qualifiée de satisfaisante par les chefs d'entreprise interrogés ► **figure 2**.

Des difficultés en termes de disponibilité de moyens humains et de matériaux, des incertitudes sur l'avenir

La conjonction de difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction, d'un prix de l'énergie en forte hausse et de manque de personnel réfrène l'activité du secteur du bâtiment. Ainsi au cours de l'année 2022, plus de la moitié des entreprises déclarent se heurter à l'insuffisance de moyens humains, les conduisant à différer l'exécution de chantiers et ne plus accepter de nouvelles commandes.

La stabilisation de l'activité, à un haut niveau, reflète pour partie une capacité de production

insuffisante pour répondre à la demande. Cette insuffisance de l'offre, conjuguée à la hausse des prix des matériaux de construction et des difficultés d'approvisionnement (un tiers des entreprises interrogées), contribue à revaloriser fortement les prix des devis tout au long de l'année 2022.

De fait, les perspectives pour 2023 sont plutôt négatives : selon les résultats de l'enquête de la Banque de France Centre-Val de Loire sur le bilan 2022 et les réalisations 2023, une légère baisse du chiffre d'affaires est attendue pour 2023 dans tous les sous-secteurs avec une très légère baisse des effectifs et une diminution plus prononcée des investissements. ●

David Hueber (Banque de France)

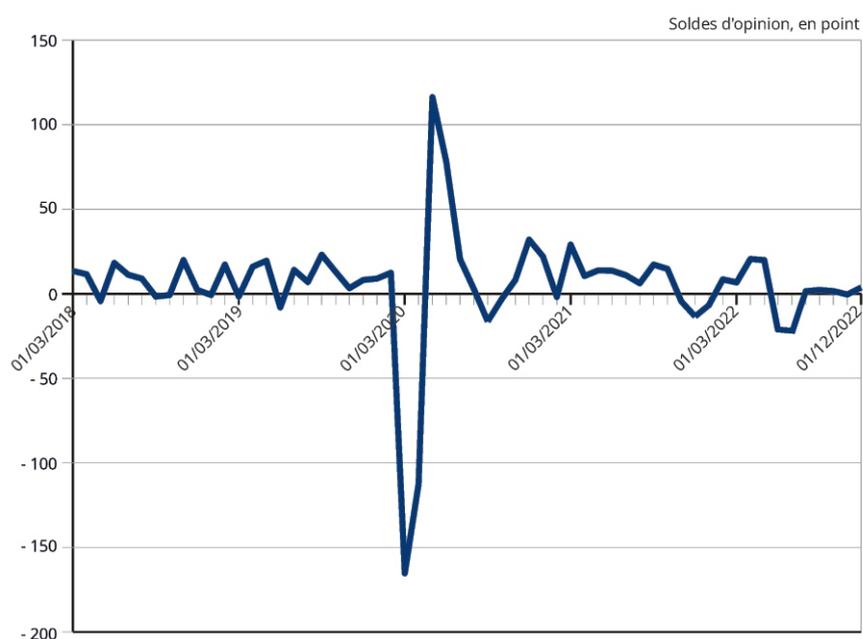
Méthodologie :

L'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France retrace l'activité dans l'industrie et le bâtiment. La collecte est effectuée par les succursales du réseau de la Banque auprès d'un échantillon composé d'environ 8 500 entreprises ou établissements (dont 400 pour la région Centre-Val de Loire). Les informations sont recueillies au cours d'entretiens téléphoniques avec les chefs d'entreprise, puis traduites sous forme de notations chiffrées, correspondant aux opinions exprimées par les informateurs, sur plusieurs variables (production, livraisons, commandes, stocks, prix, effectifs...), au cours du mois écoulé par rapport au mois précédent. Les réponses possibles s'inscrivent sur une échelle à sept graduations (forte augmentation, augmentation, légère augmentation, stabilité, légère diminution, diminution, forte diminution). Chaque réponse fait ainsi l'objet d'une pondération accordant un poids double aux réponses de variations jugées fortes (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux variations jugées « normales », et un poids moitié moindre aux variations jugées légères par rapport à ces mêmes variations « normales ». S'agissant de l'état des carnets de commandes, les réponses sont codées suivant une échelle similaire à celle des variations, par rapport à un niveau jugé normal par le chef d'entreprise sur la période considérée. Pour le calcul des résultats, les notations chiffrées sont en outre pondérées en fonction des effectifs moyens et de l'importance relative de chaque entreprise au sein de sa branche, puis par les poids respectifs des branches professionnelles en termes de valeur ajoutée au niveau des agrégats. À divers niveaux de regroupement, les notations permettent de calculer des valeurs synthétiques moyennes, appelées « soldes d'opinion » ; elles expriment la différence entre la proportion d'entreprises estimant qu'il y a eu progression ou amélioration et celles qui jugent qu'il y a eu fléchissement ou détérioration. Les séries chronologiques ainsi constituées sont publiées après correction des jours ouvrables et des variations saisonnières.

► Pour en savoir plus

- Tendances régionales - Centre-Val de Loire | Banque de France.
- Les entreprises en Centre-Val de Loire : bilan 2022 et perspectives 2023 (Banque de France).

► 1. Soldes d'opinion sur l'évolution de la production dans le bâtiment



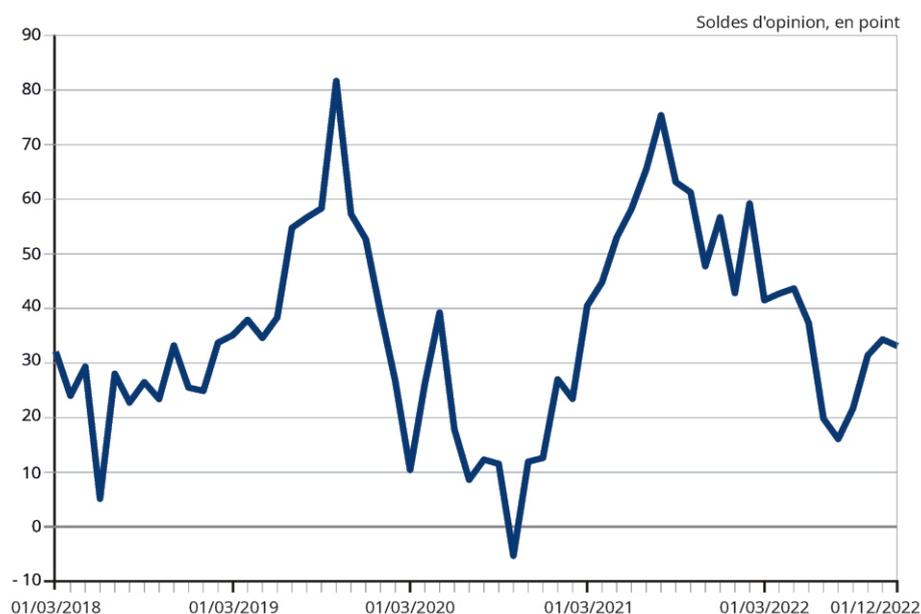
Note : le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré une hausse de l'activité et celles ayant déclaré une baisse au cours du mois passé. En évolution, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une hausse (baisse). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes - 200 et + 200. Pour décembre 2022, le solde d'opinion s'établit à 4 points dans le bâtiment.

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : entreprises du bâtiment de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.

► 2. Soldes d'opinion sur l'état des carnets de commandes des entreprises du bâtiment



Note : le solde d'opinion sur la situation des carnets de commande mesure la différence entre les proportions d'entreprises ayant déclaré un niveau des carnets de commande considéré au-dessus de la normale et celles ayant déclaré un niveau considéré en dessous de la normale au cours du mois passé. En situation, un solde d'opinion positif (négatif) correspond à une estimation au-dessus de la normale (en-dessous). Les soldes d'opinion agrégés se situent entre les deux bornes - 200 et + 200. Pour décembre 2022, le solde d'opinion s'établit à 33 points.

Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables.

Champ : entreprises du bâtiment de la région Centre-Val de Loire.

Source : enquête mensuelle de conjoncture, Banque de France.

Activité soutenue en 2022, mais affectée par la hausse des prix

La reprise de l'activité observée en 2021 suite à la crise sanitaire s'est confirmée en 2022. La construction neuve voit son niveau progresser. À l'échelle nationale, le nombre de logements autorisés à la construction progresse également, mais moins que dans la région, tandis que le nombre de logements commencés recule. La commercialisation de logements neufs aux particuliers reste dynamique en Centre-Val de Loire, aussi bien en termes de mises en vente que de réservations, ce qui n'est pas le cas au niveau national où les volumes de logements commercialisés ou vendus se replient. En revanche, l'envolée des prix s'observe aussi bien dans la région qu'à l'échelle nationale. En parallèle, même si l'activité des travaux publics a été soutenue en 2022, les tensions au niveau de l'approvisionnement, des prix des matériaux et de la main d'œuvre se traduisent par des anticipations peu optimistes pour 2023.

Autorisations et mises en chantier de logements sont toujours en hausse

Après une année 2020 marquée par un repli dans le secteur de la construction neuve en raison de la crise sanitaire, la reprise commencée en 2021 se poursuit en 2022 avec une croissance continue du nombre de logements autorisés ► **figure 1.**

En 2022, 16 900 constructions de logements ont été autorisés dans la région Centre-Val de Loire, ces autorisations restant en nette hausse (+ 5,8 % par rapport à 2021). Cette croissance est particulièrement marquée dans le département d'Eure-et-Loir avec une augmentation de 48,1 % par rapport à l'année précédente, représentant un total de 4 100 logements autorisés. À l'échelle nationale, les volumes observés ont augmenté de 3,1 %, confirmant ainsi la reprise du secteur de la construction neuve en France ► **figure 2.**

La plus grande part des permis autorisés concernent des logements collectifs ou en résidence. Ils représentent environ 9 000 logements, en forte progression de 17,2 % sur un an. En revanche, les autorisations de logements individuels ont reculé de 5,4 % sur un an, avec environ 7 700 logements autorisés. Les évolutions départementales sont proches de celles du niveau régional. Seul le département d'Eure-et-Loir enregistre une progression des autorisations de logements individuels (1 400 logements, soit + 15,4 %).

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de logements neufs mis en chantier en région Centre-Val de Loire a augmenté significativement. En effet, avec environ 13 300 logements commencés en 2022, le nombre de logements commencés croît de 14,1 % par rapport à l'année précédente. Cette progression permet de dépasser à nouveau le chiffre de 2017 et de devenir ainsi le plus élevé des cinq dernières années. Tous les départements sont concernés par cette augmentation à l'exception du Loir-et-Cher. Sur l'année, la hausse est comprise entre 6,0 % pour l'Indre et 48,8 % pour le Cher. L'Indre-et-Loire et le Loiret restent les départements où le plus de logements sont mis en chantier, avec respectivement 4 200 et 3 700 unités ► **figure 3.**

Après avoir été en retrait depuis 2019, les surfaces de locaux mises en chantier augmentent pour dépasser très nettement leur niveau d'avant la crise sanitaire.

La construction de locaux non résidentiels enregistre plus de 2,2 millions de mètres carrés

d'autorisation en 2022, soit une augmentation de 9,2 % sur un an. Les deux tiers de cette surface concernent des entrepôts ou des locaux d'exploitations agricoles. Alors que les surfaces autorisées augmentent en 2022 pour la plupart des types de locaux, notamment celles des locaux de service public (+ 81,6 %), les surfaces autorisées de locaux d'exploitation agricole, d'hébergement hôtelier et d'artisanat ont diminué (respectivement de - 30,3 %, - 5,1 % et - 10,5 %) ► **figures 4 et 5.**

En 2022, la surface de locaux mis en chantier en Centre-Val de Loire a progressé par rapport à l'année précédente de 64,2 %, pour une surface totale de près de 1,5 million de mètres carrés. Cette forte croissance permet de dépasser nettement le niveau d'avant la crise sanitaire. Cette évolution positive est également observée depuis deux ans à l'échelle nationale, bien que l'augmentation soit moins significative.

Promotion immobilière privée : les volumes de commercialisation sont en hausse dans la région, pas au niveau national

Après la nette reprise de l'activité en 2021, la promotion immobilière privée en Centre-Val de Loire continue sa progression et confirme le « rattrapage » de l'année 2020. Près de 3 600 logements ont en effet été mis en vente dans la région, soit 13,1 % de plus qu'en 2021 et 29,1 % de plus qu'en 2019.

Le nombre de logements vendus (réservés) a également augmenté avec près de 3 700 logements vendus (+ 5,0 % sur un an) et permet de s'approcher des niveaux des ventes de 2006-2007 dans la région.

Les ventes d'appartements et de maisons individuelles évoluent dans des directions opposées. Alors que la vente des appartements en 2022 poursuit sa progression (+ 6,3 % sur un an, soit 3 471 unités), atteignant ainsi son plus haut niveau depuis 20 ans, la vente de maisons neuves continue de chuter (- 11,9 % en 2022, soit 177 unités), rejoignant son plus bas niveau sur la même période.

Le prix moyen des logements a nettement augmenté. Un appartement neuf s'achète en moyenne à 4 053 euros par mètre carré, soit une augmentation de 6,3 % sur un an et une maison à environ 397 000 euros (+ 84,3 % par rapport à 2021). Même si ce dernier chiffre est très largement influencé par un programme immobilier de grandes villas (T5 et plus), réservées

à des prix très élevés dans la région au deuxième trimestre, le prix moyen des maisons pour les autres trimestres s'élève à environ 246 000 euros, soit une augmentation 15 % par rapport à 2021.

Dans le même temps, le stock de logements disponibles qui baissait depuis 2019 entame une progression de 14,8 % sur un an, avec plus de 2 700 logements proposés à la vente en fin d'année 2022. Cette hausse du nombre de logements neufs disponibles peut traduire les freins à l'acquisition que sont les prix qui restent élevés et la hausse des taux d'intérêt.

À l'échelle nationale, l'activité régresse aussi bien pour les logements mis en vente que pour les réservations à la vente (respectivement - 5,7 % et - 7,5 % sur un an) et les prix de vente des maisons et des appartements ne cessent d'augmenter (+ 17,8 % pour les maisons et + 7,2 % pour les appartements).

Travaux Publics : l'activité est en retrait et les anticipations peu optimistes

Pour les Travaux Publics, l'année 2022 a été très contrastée avec une activité soutenue, mais qui s'est accompagnée d'une pénurie de matériaux et d'une hausse de leurs prix qu'a pu amplifier la guerre en Ukraine. Les tensions au niveau des prix et de l'emploi ont fortement affecté les entreprises du secteur de la construction.

En effet, sur l'ensemble de l'année 2022, malgré un carnet de commande plus rempli (+ 0,4 mois au quatrième trimestre 2022 comparé au quatrième trimestre de 2021), le nombre d'appel d'offres de travaux recule légèrement sur un an (- 6,0 %). Concernant l'activité des chefs d'établissements interrogés en janvier, même si le solde d'opinion est en hausse de 9 points sur un an, ce solde perd 13 points sur un trimestre et demeure négatif depuis le troisième trimestre 2021.

Après plus d'un an de hausse du coût des matériaux en Centre-Val de Loire, la stabilisation des prix des matériaux peine à se faire sentir pour les entreprises de Travaux Publics. En effet, au quatrième trimestre 2022, une entreprise répondante sur trois déclarait encore avoir connu une hausse de prix supérieure à 10,0 % par rapport au trimestre précédent. Compte-tenu de ces prix élevés, combinés à la baisse de la production de matériaux sur les trois derniers mois et aux difficultés d'approvisionnement en bitume notamment (suite aux blocages de raffineries), les prévisions des chefs d'entreprises sur leur activité en 2023 demeurent peu optimistes.

Au niveau de l'emploi, le nombre de salariés dans les Travaux Publics progresse de + 0,4 % sur un an pour atteindre en 2022 près de 10 300 emplois salariés. Toutefois, les perspectives de recrutements pour le 1^{er} trimestre 2023 reculent légèrement avec un solde à + 7,0 (contre + 9,0 il y a un an). Seulement 53,0 % des chefs

d'établissements répondants à l'enquête prévoient de recourir à l'intérim sur cette période. Par ailleurs, les difficultés de recrutement persistent et concernent 74,0 % des entreprises de Travaux Publics ayant un projet de recrutement. Elles touchent en particulier les métiers de la construction de réseaux de canalisations, de la construction

en ouvrage d'art, de la construction en voirie urbaine et les métiers de géomètre-topographe. ●

Caroline Maurin, Yao Dopegno (DREAL) ; Florent Sautereau (CERC)

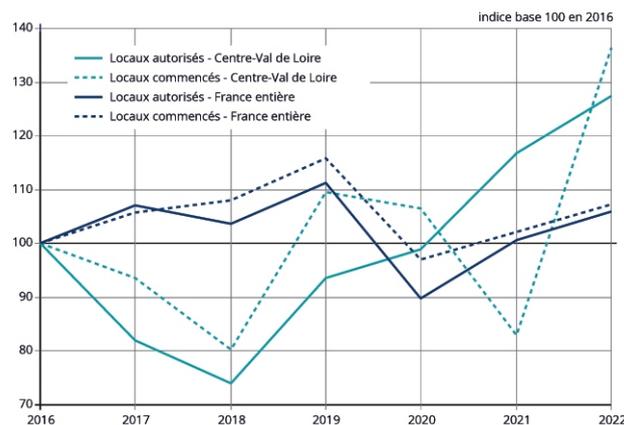
► 1. Construction autorisée de logements par département

Zonage	Logements en 2022 (nombre)	Évolution annuelle moyenne 2016/2021 (%)	Évolution 2021/2022 (%)	Évolution 2019/2022 (%)
Cher	1 300	12,7	- 20,9	13,0
Eure-et-Loir	4 100	8,0	48,1	96,3
Indre	600	10,2	- 13,5	22,3
Indre-et-Loire	4 500	1,4	- 1,2	32,6
Loir-et-Cher	1 600	7,5	- 5,5	46,9
Loiret	4 800	6,0	3,7	27,5
Centre-Val de Loire	16 900	5,7	5,8	41,1
France hors Mayotte	483 300	0,2	3,1	7,1

Notes : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Source : SDES, Sit@del2.

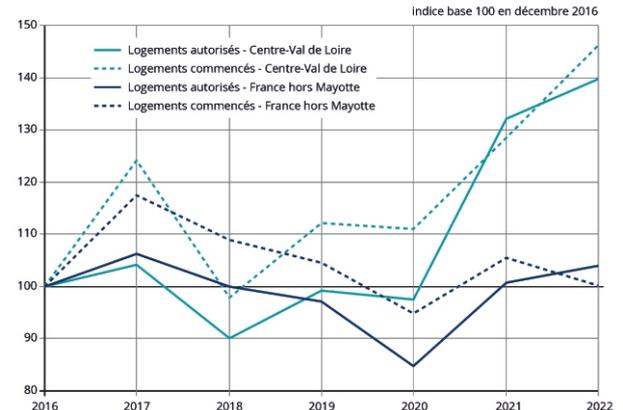
► 3. Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date de prise en compte.

Source : SDES, Sit@del2.

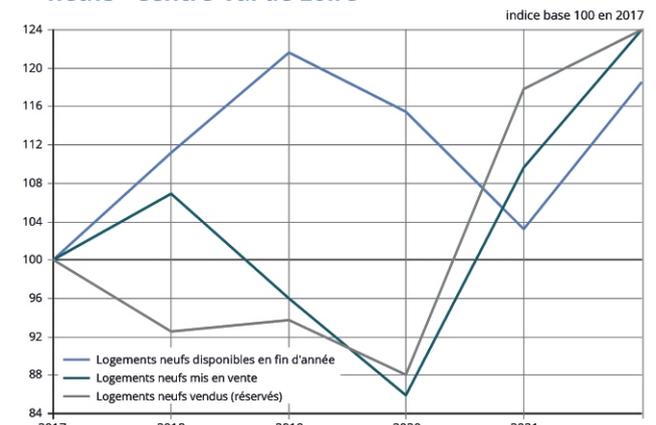
► 2. Évolution de la construction de logements



Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2.

► 4. Évolution de la commercialisation de logements neufs - Centre-Val de Loire



Note : données brutes. Le champ intègre désormais les logements neufs issus de la construction sur existant. Ces données sont disponibles uniquement depuis 2017.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SDES, enquête ECLN.

► 5. Ventes des maisons et des appartements neufs

Type de logement	Centre-Val de Loire				France métropolitaine			
	En 2022 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2021/2022 (%)	Évolution 2019/2022 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2021 ² (%)	En 2021 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2021/2019 (%)	Évolution 2021/2020 (%)	Évolution annuelle moyenne 2017/2021 ² (%)
Maisons neuves								
Nombre de ventes ¹	177	- 11,9	- 48,8	- 12,3	6 374	- 22,6	- 29,8	- 6,3
Prix moyen par maison	397 481	84,3	66,4	1,9	344 252	3,8	23,0	5,9
Appartements neufs								
Nombre de ventes ¹	3 471	6,3	43,9	5,8	104 261	- 14,4	- 20,7	- 0,8
Prix moyen au m ²	4 053	6,1	19,8	4,7	4 654	4,7	8,7	2,8

¹ : réservations avec dépôt d'arrhes.

² : évolution qui aurait été observée pour les ventes des maisons et des appartements neufs, pour chaque année de la période considérée, en supposant une évolution identique chaque année.

Notes : données brutes. Le champ intègre désormais les logements neufs issus de la construction sur existant. Ces données sont disponibles uniquement depuis 2017.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.

Source : SDES, enquête ECLN.

► Pour en savoir plus

● Dreal Centre-Val de Loire : Enquêtes et statistiques sur le logement et l'habitat.

● CERC Centre-Val de Loire.

● Sources : Ministère de la Transition Écologique (MTE).

● Sources : Sit@del2.

Les touristes de retour en Centre-Val de Loire en 2022

En Centre-Val de Loire, en 2022, près de 10,3 millions de nuitées sont enregistrées dans les hébergements collectifs de tourisme. La fréquentation touristique retrouve son niveau de 2019, dernière année de comparaison précédant la crise sanitaire (+ 0,3 %). La hausse de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air (+ 8,7 %), compense la baisse dans les autres types d'établissements de la région : - 1,2 % dans les hôtels, et - 4,3 % dans les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). La clientèle non-résidente, pour partie encore contrainte par les mesures sanitaires en vigueur dans leur pays en début d'année, n'est pas totalement revenue, ni dans les hôtels, ni dans les campings. La fréquentation touristique en Centre-Val de Loire est en hausse de 20,4 % par rapport à 2021, contre 22,6 % en France métropolitaine.

Avertissement

Couverture des saisons touristiques :

les données sont collectées d'avril à septembre dans les campings, et toute l'année dans les hôtels et les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT). En 2020 et 2021, les confinements successifs et restrictions de déplacements durant la crise sanitaire ont perturbé la collecte de l'information sur la fréquentation mensuelle des hébergements :

- Hôtel : les données détaillées (catégorie, type de clientèle, département) ne couvrent que la période mai - décembre en 2021. En 2020, la provenance des voyageurs n'est connue que pour la période mai - octobre.
- Camping : la saison touristique 2021 couvre les mois de mai à septembre, celle 2020 couvre les mois de juillet à septembre.
- AHCT : les données 2021 ne couvrent que la période mai - décembre. Les données ne sont pas disponibles sur 2020.

Les calculs d'évolution doivent être réalisés avec précaution.

Révision des séries :

à partir du 1^{er} janvier 2019, les données des hôtels, des campings et des AHCT non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

Une légère baisse de la fréquentation dans les hôtels, sauf dans le Loir-et-Cher

En région Centre-Val de Loire, en 2022, plus de six millions de nuitées hôtelières sont enregistrées. Ce nombre est légèrement inférieur à celui de 2019 (- 1,2 %), dernière année de référence avant la crise sanitaire du Covid-19 ► **figure 1**. La baisse est plus marquée au niveau national (- 3,4 %).

La fréquentation touristique en Centre-Val de Loire en 2022 est en redressement continu sur la première moitié d'année (- 8 % au premier trimestre par rapport à 2019 et - 4 % au second). Elle atteint son pic à l'été, où elle dépasse son niveau de 2019 de 3,2 %, au troisième trimestre. La fin d'année reste positive, avec une hausse de 0,8 % ► **figure 2**.

L'évolution est un peu différente en France métropolitaine. L'écart de fréquentation avec l'année 2019, deux fois plus marqué que dans la région au premier trimestre (- 16,4 %), s'atténue progressivement au cours de l'année. Au deuxième trimestre, 3,5 % de nuitées en moins sont enregistrées au niveau national, avant que la fréquentation touristique ne dépasse son niveau d'avant-crise à l'été de 1,1 %, soit 2,1 points de moins qu'en Centre-Val de Loire. La fin d'année s'inscrit dans le prolongement de la période estivale, avec un dépassement de 1,4 % de la fréquentation par rapport à 2019.

La fréquentation touristique hôtelière est en baisse dans l'ensemble des départements du Centre-Val de Loire pour l'année 2022, en comparaison avec 2019, à l'exception du Loir-et-Cher. Dans ce département à fort at-

trait touristique (châteaux de Chambord, de Cheverny, Zoo Parc de Beauval, etc), 9,2 % de nuitées hôtelières supplémentaires sont enregistrées en 2022 ► **figure 3**. À l'inverse, la fréquentation des hôtels est le plus en retrait dans l'Indre (- 10,7 %), ce qui s'explique en partie par la baisse de 8,6 % de logements offerts dans son parc hôtelier. La baisse est également marquée dans le Loiret (- 4,5 %), et un peu moins prononcée (inférieure à 2,0 %) dans les autres départements.

Un touriste sur cinq du Centre-Val de Loire est non-résident (19,2 %), c'est-à-dire en provenance de l'étranger, alors que cette clientèle représente un touriste sur trois en France entière (32,7 %) comme en France métropolitaine (33,2 %). La région Centre-Val de Loire se situe en milieu de classement des régions pour l'accueil des touristes étrangers en période estivale. Dans le Loiret, la clientèle non-résidente compte pour un touriste sur cinq (20,0 %). La part des voyageurs venant de l'étranger est en baisse en région, de deux points par rapport à 2019, et de 2,5 points à l'échelle nationale. Cette proportion est stable dans la moitié des départements du Centre-Val de Loire (Cher, Indre et Loiret), tandis qu'elle baisse dans l'autre moitié, de 2 à 4,4 points.

Un net rebond de l'activité touristique dans les campings

L'hôtellerie de plein air connaît un réel afflux de touristes en 2022, comme l'attestent les 2,4 millions de nuitées enregistrées entre avril et septembre en Centre-Val de Loire, soit une hausse de 8,7 % par rapport à trois

ans auparavant. En France métropolitaine, une hausse est également constatée, de 7,5 % avec 136 millions de nuitées. Près des deux tiers de ces nuitées sont concentrés durant la période estivale, aux mois de juillet et août (respectivement 62,1 % pour le Centre-Val de Loire et 65,9 % pour la France métropolitaine).

Les 850 000 nuitées des touristes non-résidents représentent plus du tiers des nuitées en camping en Centre-Val de Loire (35,9 %). Cette part n'est que de 28,4 % à l'échelle nationale, soit 39 millions de nuitées. Cependant, elle était respectivement de 40,7 % (- 4,8 points) et 30,1 % (- 1,7 points) en région et en France métropolitaine en 2019.

Dans l'hôtellerie de plein air, plus de quatre nuitées sur dix sont louées sur des emplacements équipés en Centre-Val de Loire en 2022 (42,9 %), soit 17 points de plus qu'en 2019. L'attrait croissant pour ce type d'équipement se vérifie au niveau national, avec moins de locations nues en moyenne que dans la région : en 2022 en France métropolitaine, 56,1 % des nuitées sont issues de la location d'emplacements équipés.

La hausse du nombre de nuitées dans les campings sur la saison 2022 se décline dans l'ensemble des départements du Centre-Val de Loire ► **figure 4**. Seul le département de l'Eure-et-Loir perd le quart de sa fréquentation touristique (- 25,2 %), en lien notamment avec la baisse, du même ordre de grandeur, du nombre d'emplacements offerts dans les établissements de ce type. La hausse de fréquentation varie de + 2,6 % dans le Loiret, à + 34,0 % dans l'Indre (également en lien avec la hausse du nombre d'emplacements offerts).

La préférence des touristes s'affirme pour les établissements les mieux classés

La baisse de fréquentation des nuitées hôtelières en région Centre-Val de Loire, en 2022, n'est pas répartie de manière homogène selon les classements des établissements. Les hôtels ayant perdu le plus de clientèle sont non-classés, enregistrant une baisse de 17,9 % en trois ans. Dans les hôtels classés une et deux

étoiles, la baisse est moins marquée (-2,2 %). À l'inverse, les hôtels disposant d'un meilleur classement enregistrent une stabilité de leur fréquentation : +0,9 % pour les établissements classés 3 étoiles, et +11,2 % pour ceux classés 4 et 5 étoiles, ce qui s'explique en partie par la hausse de 6,1 % de chambres offertes dans ces hôtels. Ces deux types d'établissements concentrent plus de la moitié des nuitées hôtelières de la région (58,6 %).

La hausse de fréquentation des campings par

rapport à 2019 concerne tous les types d'établissements, quel que soit leur classement. Cette hausse atteint +4,5 % et +4,8 % pour les campings classés une et deux étoiles et pour les non-classés, tandis que 168 000 nuitées supplémentaires sont enregistrées dans les établissements classés 3 étoiles ou plus, entre 2019 et 2022, reflétant une hausse de +9,8 %

► **figure 5.**

Le Brazidec Noémie (Insee)

► 1. Nombre de nuitées selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Centre-Val de Loire		France métropolitaine	
	Nombre en 2022 (milliers)	Évolution entre 2019 et 2022 (%)	Nombre en 2022 (milliers)	Évolution entre 2019 et 2022 (%)
Hôtels	6 016	-1,2	207 301	-3,4
Camping	2 356	8,7	135 708	7,5
AHCT*	1 904	-4,3	96 343	-0,6

* AHCT : autres hébergements collectifs touristiques.

Note : données définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 3. Nuitées dans les hôtels par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les hôtels		Part de nuitées effectuées en 2022 par une clientèle non résidente	
	En 2022 (milliers)	Évolution entre 2019 et 2022 (%)	En 2022 (milliers)	Évolution entre 2019 et 2022 (points)
Cher	669	-1,3	16,6	0,1
Eure-et-Loir	705	-1,9	18,6	-2,5
Indre	374	-10,7	10,6	0,0
Indre-et-Loire	1 853	-1,7	23,5	-4,4
Loir-et-Cher	1 071	9,2	15,6	-2,0
Loiret	1 344	-4,5	20,0	-0,3
Centre-Val de Loire	6 016	-1,2	19,2	-2,0
France entière	211 765	-3,4	32,7	-2,5

Note : données définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

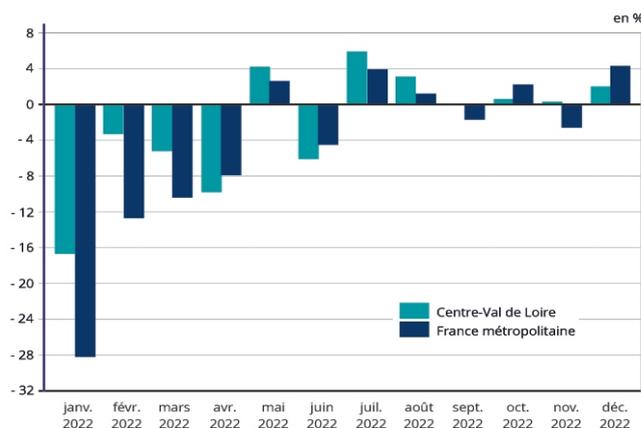
► 4. Nuitées dans les campings par département

Zonage	Nombre de nuitées dans les campings		Part de nuitées effectuées en 2022 par une clientèle non résidente		Part de nuitées effectuées en 2022 sur emplacements équipés (%)
	En 2022 (en milliers)	Évolution 2019/2022 (%)	En 2022 (%)	Évolution 2019/2022 (points)	
Cher	129	8,4	24,9	-1,4	23,5
Eure-et-Loir	80	-25,2	30,8	-5,8	56,5
Indre	189	34,0	29,9	1,6	21,8
Indre-et-Loire	689	4,9	34,8	-3,5	37,4
Loir-et-Cher	994	13,5	37,4	-7,3	59,5
Loiret	274	2,6	44,1	-3,9	16,2
Centre-Val de Loire	2 356	8,7	35,9	-4,8	42,9
France métropolitaine	135 708	7,5	28,4	-1,7	56,1

Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 2. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hôtels en 2022 par rapport au même mois de 2019



Source : Insee en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► 5. Nuitées dans les campings selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2022 (milliers)		Évolution 2019/2022 (%)	
	Centre-Val de Loire	France métropolitaine	Centre-Val de Loire	France métropolitaine
1-2 étoiles	362	13 760	4,5	-3,6
3-4-5 étoiles	1 887	116 559	9,8	9,3
Non classés	106	5 389	4,8	1,4
Total	2 356	135 708	8,7	7,5

Note : données définitives.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► Pour en savoir plus

- Le Brazidec N., Simonovici M., « La fréquentation des hébergements collectifs de tourisme retrouve son niveau d'avant-crise », Insee Analyses Centre-Val de Loire n° 89, novembre 2022.

Le secteur des transports marqué par les incertitudes

La situation du secteur des transports est contrastée en 2022. Les créations d'entreprises de transport se maintiennent et le secteur aérien retrouve son niveau d'avant-crise sanitaire. Malgré cela, le contexte global (fortes tensions inflationnistes, pénuries de composants et matières premières) induit une baisse d'activité et dégrade la situation économique du secteur. Ces éléments rendent également difficile la nécessaire prise en compte des enjeux de la transition écologique. Le climat des affaires est ainsi marqué par de fortes incertitudes, qui perdurent au-delà de 2022.

Avertissement sur les immatriculations

Les données d'immatriculations sont calculées sur un champ homogène avec les données de parc publiées.

Toutes les immatriculations sont prises en compte, à l'exception des immatriculations provisoires et transit temporaire. Des corrections aux séries diffusées en 2022 sur ce nouveau champ ont également été apportées afin de refléter les caractéristiques des véhicules lors de leur première immatriculation. En effet, certains véhicules avaient été dénombrés selon leurs caractéristiques et localisation actuelles qui pouvaient être, dans certains cas, différentes de celles de leur première immatriculation (par exemple, un véhicule utilitaire léger immatriculé en 2015 puis revendu en 2017 comme voiture avait été comptabilisé comme voiture particulière en 2015). Ces véhicules sont désormais reclassés dans leur catégorie initiale.

Une reprise marquée par de fortes incertitudes

Fin 2022, la région Centre-Val de Loire compte 2 100 entreprises inscrites aux registres des transporteurs publics routiers de marchandises et de voyageurs, chiffre quasi stable par rapport à fin 2021. Elles détiennent au total 25 000 titres de transport ► **figure 1**, soit potentiellement autant de véhicules exploités.

La reprise amorcée depuis le deuxième semestre 2021, à la faveur de la sortie de la crise sanitaire, se retrouve freinée sur la deuxième moitié de l'année 2022 par la dégradation de la conjoncture économique, en lien avec le contexte international et la crise énergétique. Par ailleurs, le taux de rentabilité, déjà contraint dans ce secteur concurrentiel, se réduit par effet de l'inflation salariale. La nécessaire prise en compte des enjeux de transition énergétique dans ce secteur s'ajoute aux incertitudes économiques. Les difficultés de recrutement persistent, notamment dans l'activité de transport de voyageurs, malgré les dispositifs mis en place pour trouver de nouveaux conducteurs. L'enquête mensuelle de conjoncture dans les services d'avril 2023 indique que 65,0 % des transporteurs rencontrent des difficultés de recrutement (54,0 % à recruter du personnel roulant).

Le secteur reste dynamique, avec des créations d'entreprises se maintenant à un niveau important mais la proportion des entreprises

dont la situation financière est fragile ne baisse pas. De ce fait, le nombre de titres de transport diminue pour la première fois en 2022, notamment en transport de marchandises.

Le secteur aérien se rapproche du niveau des années pré-COVID

En région Centre-Val de Loire, où l'aéroport de Tours Val de Loire assure la quasi-totalité des transports aériens de passagers, le trafic augmente de plus de 175,0 % par rapport à 2021 et se rapproche du niveau de 2019 (- 10,0 %) ► **figure 2**. Ainsi 183 600 passagers transitent par les aéroports de la région,

quand ce nombre dépassait 204 000 en 2019 et avait chuté à 51 000 pour l'année 2020 marquée par l'épidémie de COVID et les nombreux confinements et limitations de déplacements. Ce rebond de la fréquentation est plus marqué que la reprise constatée au niveau national (+ 93,0 %).

Les volumes de fret aérien transportés en Centre-Val de Loire augmentent très légèrement à près de 2 620 tonnes, soit 3,0 % de plus que l'an passé. Ils transitent par l'aéroport de Châteauroux-Centre, le seul de la région à exercer cette activité. ●

Aurélie Dubois, Julien Olivier (Dreal)

Encadré : Une nette diminution des immatriculations de véhicules dans la lignée des années précédentes

L'année 2022 est de nouveau marquée par une diminution des immatriculations de véhicules neufs en région Centre-Val de Loire. Cette baisse est plus forte que celle de l'année précédente (- 12,8 % par rapport à 2021, contre - 2,0 % entre 2021 et 2020) ► **figure 3**. Cette diminution est également constatée au niveau national, ce qui n'était pas le cas en 2021. La baisse y est sensiblement équivalente à celle observée dans la région (- 9,9 %). Il s'agit du plus bas niveau depuis 2010.

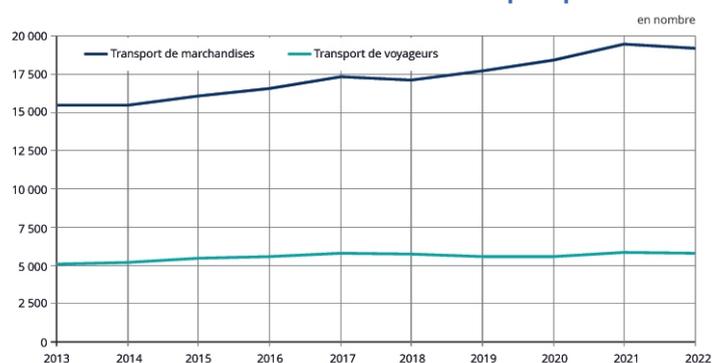
Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de fortes tensions inflationnistes, de pénuries de composants et de prise en compte des enjeux de la transition écologique.

Le recul des immatriculations ne concerne que les véhicules légers. Les immatriculations de véhicules particuliers et les véhicules utilitaires légers sont en recul de respectivement 9,0 % (- 8,0 % au niveau national) et 26,0 % (- 19,0 % au niveau national), alors que les immatriculations de véhicules industriels à moteur et de transport en commun sont en hausse de 8,0 % (+ 1,0 % au niveau national).

► Pour en savoir plus

- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire.
- Observatoire régional des transports du centre-Val de Loire.
- Union des aéroports français.
- SDES - Immatriculations des véhicules routiers.
- SDES - Transport routier de marchandises.

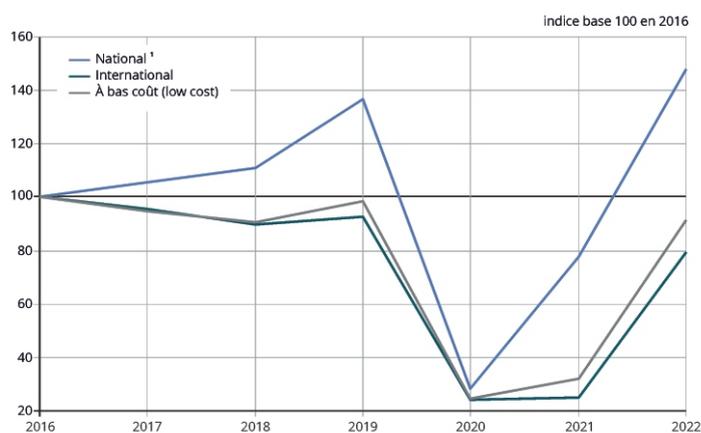
► 1. Évolution du nombre de titres de transport public routier



Note : les entreprises de transport doivent détenir des titres de transport pour exercer (activité réglementée), un titre valide devant se trouver à bord du véhicule en circulation, le nombre total étant contingenté à la capacité financière de l'entreprise

Sources : GRECO-Infocentre, DREAL Centre-Val de Loire, extraction au 03/01/2022.

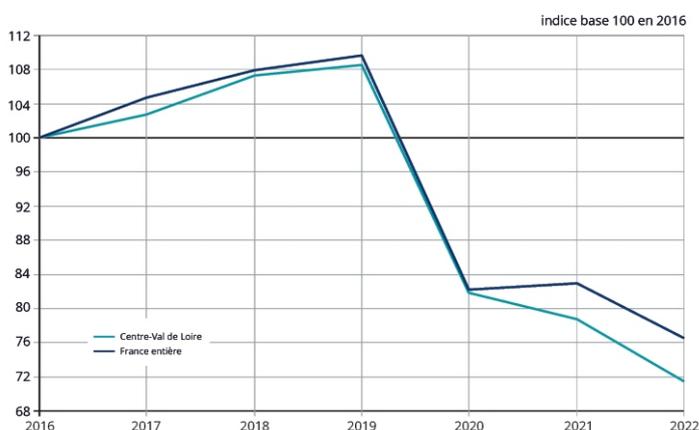
► 2. Évolution du nombre de passagers des aéroports



¹ : la fréquentation des aéroports français comptabilise les passagers embarqués ou débarqués. Ainsi, tous les passagers ayant effectué un vol national à l'intérieur du périmètre défini (France métropolitaine et DROM) sont comptés deux fois. Par exemple, un passager Bordeaux-Lyon est compté une fois au départ de Bordeaux et une fois à l'arrivée à Lyon.

Source : Union des aéroports française.

► 3. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Champ : les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Ces données ne comprennent pas les véhicules immatriculés en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile de l'État, militaires, ainsi que les immatriculations provisoires (plaques W ou WW).

Source : SDES, Rsvero.

Définitions

Arrivées ou séjours

Arrivées : les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1^{er} jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

Séjours : Les voyages se décomposent en «séjours» définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Commerciale (Secteurs d'activité) :

Commerce de détail alimentaire: boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, fruits et légumes, supérette...

Commerce de détail en grande surface alimentaire : (GSA) hypermarché, supermarché...

Commerce de détail en équipement de la maison : appareils électroménagers, meubles et autres équipements du foyer, revêtements muraux et de sols, magasin de bricolage...

Commerce de détail en équipement de la personne : articles de voyage, chaussures, habillement, maroquinerie et textile, bijouterie, horlogerie, parfumerie, grands magasins...

Commerce de détail en culture et loisirs : articles de sport, buraliste, cycles, jouets, livres, journaux et papeterie, logiciels et ordinateurs, matériels et enregistrements audio, musicaux et vidéo, fleuriste, jardinerie.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en oeuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

➤ les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

➤ les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

➤ les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;

➤ les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime.

Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Cumul annuel

Le cumul annuel à une date donnée correspond à la somme des observations sur douze mois (ou sur quatre trimestres) jusqu'à cette date. Le rapport de la mesure en cumul annuel entre deux dates permet d'éliminer les éventuelles variations saisonnières, et constitue un indicateur de la tendance des évolutions.

Par exemple, le glissement trimestriel du cumul annuel mesure l'évolution du cumul annuel entre un trimestre T et le précédent T-1, en rapportant le cumul annuel en T au cumul annuel en T-1.

Déclaration préalable à l'embauche (DPAE)

Formalité effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche d'un salarié et adressée à l'Urssaf, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle

n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (voir cette dernière dans les définitions).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

Demandeurs d'emploi en fin de mois / (DEFM)

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

➤ **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

➤ **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;

➤ **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

- les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (non pris en compte dans ce bilan) :

➤ **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle ;

➤ **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Demandeurs d'emploi de longue durée/ (DELD)

Les demandeurs d'emploi en catégories A, B et C depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Encours de crédit

Les encours de crédit en fin d'année correspondent au stock des crédits figurant au bilan des établissements financiers, à destination des entreprises ou des particuliers. D'une année sur l'autre, ces encours varient positivement en fonction de la distribution de nouveaux crédits et négativement en fonction du remboursement des crédits en cours.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM).

L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Estimations d'emploi localisées

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acoss) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » :

➤ l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

➤ le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

Glissement

Une évolution en glissement compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées en général d'un an ou d'un trimestre.

Par exemple, le glissement annuel d'une variable à un trimestre T donné correspond au taux d'évolution (en %) obtenu en rapportant le niveau de la variable en T à son niveau au même trimestre de l'année précédente (T-4). Le glissement trimestriel est obtenu en rapportant le niveau de la variable en T à son niveau au trimestre précédent (T-1).

Lorsque la variable est mensuelle, le glissement annuel rapporte le niveau atteint un mois donné à celui du même mois, un an auparavant (par exemple décembre N par rapport à décembre N-1). En revanche, une évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente.

Ainsi une phrase telle que « En 2006, l'emploi salarié a augmenté de... » peut avoir deux significations : selon que l'on se réfère à la moyenne de l'emploi salarié au cours de l'année 2006 par rapport à la moyenne de 2005, ou bien qu'on compare, en glissement, la situation au 31 décembre 2006 par rapport au 31 décembre 2005.

Ces deux évolutions peuvent être très différentes. Par exemple, si l'année N-1 est fortement croissante et l'année N faiblement décroissante, alors l'évolution en moyenne annuelle peut être positive alors que l'évolution en glissement est négative.

La notion de glissement s'applique en général à des grandeurs qui ont la dimension d'un stock, mesurable à un instant donné, alors que l'évolution en moyenne est plus pertinente pour des grandeurs qui ont la dimension d'un flux (exemple : le nombre d'heures travaillées au cours d'une période).

Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs et d'habitations légères de loisirs. Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés de l'une de ces installations, ainsi que d'équipements communs.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou à intérim « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et

implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les "fouilles en rigole" sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Micro-entrepreneur

Le dispositif auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation sociale de l'économie de 2008, et modifié en 2014 sous le titre de micro-entrepreneur. Il permet aux artisans, commerçants, et certaines professions libérales de créer leur entreprise dans un cadre simplifié de formalités administratives, et de ne payer de cotisations que s'ils génèrent un chiffre d'affaires. Pour être éligible à ce dispositif, ils ne doivent cependant pas dépasser un plafond de chiffre d'affaires annuel en 2022, fixé à 176 200 euros pour les activités de vente de biens et d'hébergement (hors location meublée), et à 72 600 euros pour les autres prestations de service.

Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi notamment :

- du régime fiscal de la micro-entreprise ;
- du régime micro-social ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA.

Le régime peut concerner des activités commerciales, artisanales ou libérales, à titre principal ou complémentaire.

Sont exclus du régime :

- les activités rattachées à la Mutualité sociale agricole (MSA) ;
- les professions libérales réglementées ne relevant pas de la caisse de retraite de la Cipav (professions juridiques et judiciaires, professions de santé, experts comptables, agents généraux d'assurance...);

- les activités relevant de la TVA immobilière (opérations des marchands de biens, locataires, agents immobiliers...);
- les activités artistiques relevant de la Maison des artistes ou de l'association Agessa;
- les activités de dirigeant majoritaire d'une entreprise;
- le cumul avec une activité de travailleur indépendant non salarié déjà immatriculé et relevant de la Sécurité sociale des indépendants.

Nomenclature d'activités française (NAF rév. 2, 2008)

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév.2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003).

La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée (NA, 2008)

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés "standard" : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes.

Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés "A xx" où "xx" représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

➤ A 10 : niveau international, regroupement de sections ;

➤ A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

➤ A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

➤ A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;

➤ A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;

➤ A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;

➤ A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Pôle emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Résident (au sens du tourisme)

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

La population active au sens du Bureau International du Travail (BIT) comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

Un **chômeur** au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus :

➤ sans emploi durant une semaine donnée ;

➤ disponible pour travailler dans les deux semaines ;

➤ qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Taux de couverture

Le taux de couverture du commerce extérieur est le rapport entre la valeur des exportations et celle des importations entre deux pays (ou deux zones). Il peut être relatif à un produit ou à l'ensemble des échanges de produits (biens et services). La différence entre ces deux valeurs est appelée solde du commerce extérieur.

Taux de création d'entreprises

Rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Tonne-kilomètre (tkm)

Unité de mesure de la quantité de transport, qui correspond au déplacement d'une tonne sur un kilomètre. Ainsi, un chargement d'une tonne transportée sur 50 km est comptabilisé comme 50 tkm ; autant qu'un chargement de 10 t transporté sur 5 km.

Tourisme

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année.

Transport routier national

Comprend tous les flux de marchandises effectués par voie routière dont le chargement et/ou le déchargement est effectué dans la région, non compris les flux en provenance ou à destination d'un pays tiers.

Travailleurs indépendants (non agricoles)

sont les artisans, commerçants et professions libérales (hors professions médicales conventionnées).

Maintien de l'activité et hausse de l'emploi se conjuguent avec la hausse de l'inflation

Insee Bilan Économique

Juin 2023

La reprise économique de l'année précédente a été confortée en 2022 dans la région Centre-Val de Loire. Les départements berrichons connaissent les évolutions les moins favorables. Sur le plan sectoriel, les niveaux d'activité d'avant la crise sanitaire ne sont pas encore retrouvés dans la construction et l'industrie, malgré la poursuite de la reprise d'activité. L'emploi salarié reste en hausse (+ 0,8 % sur l'année), mais plus modérée qu'en 2021, tandis que le taux de chômage n'évolue pas (à 6,7 % en fin d'année).

Le fait marquant sur l'année est bien sûr la hausse des prix à la production qui relèvent de dynamiques nationales et internationales et se répercutent localement. Ils se transmettent aux prix à la consommation qui augmentent en moyenne de 5,2 % sur l'année. Les employeurs de la région font par ailleurs face en 2022 à d'importantes difficultés d'approvisionnement et de recrutement.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur

[insee.fr](https://www.insee.fr)



ISSN 2262-5668
REF. Insee Conjoncture
Centre-Val de Loire n° 44
Juin 2023